

Recherches sociographiques



Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec

Louis-Edmond Hamelin

Volume 2, Number 2, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055078ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055078ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamelin, L.-E. (1961). Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec. *Recherches sociographiques*, 2(2), 189–241.
<https://doi.org/10.7202/055078ar>

Article abstract

Quelle a été l'évolution des effectifs du clergé dans la province de Québec? Louis-Edmond Hamelin a entrepris la tâche difficile de répondre à cette question. Le dossier qu'il présente ici constitue la première étude systématique consacrée à la démographie de notre clergé. Étant donné le rôle qu'a joué le clergé dans l'évolution sociale du Canada français, on reconnaîtra d'emblée l'importance d'une telle étude.

EVOLUTION NUMERIQUE SECLAIRE

DU CLERGE CATHOLIQUE DANS LE QUEBEC *

Quelle a été l'évolution des effectifs du clergé dans la province de Québec ? Louis-Edmond Hamelin a entrepris la tâche difficile de répondre à cette question. Le dossier qu'il présente ici constitue la première étude systématique consacrée à la démographie de notre clergé. Etant donné le rôle qu'a joué le clergé dans l'évolution sociale du Canada français, on reconnaîtra d'emblée l'importance d'une telle étude.

Il s'agit d'une étude de membership du clergé québécois dans une perspective historique; dans la présente recherche de sociographie religieuse, nous laissons donc délibérément de côté tout l'aspect spirituel pour ne considérer que l'aspect numérique du clergé. Le sujet, l'on en conviendra, est

* Nous tenons à signaler que nous avons directement bénéficié du concours de nombreuses personnes dans la cueillette des matériaux; parmi elles, Son Excellence G.-M. Coderre, Evêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec, Mgr Arthur Maheux et M. Jules Turcot des Archives du Séminaire de Québec, Mgr G. Duchemin du diocèse d'Amos, MM. l'abbé Jacques Gince du diocèse de Saint-Jérôme, l'abbé Jean Boissonneault du diocèse du Golfe Saint-Laurent, l'abbé Gilles Bélisle de l'archidiocèse d'Ottawa, l'abbé Claude Roy du diocèse de Mont-Laurier, l'abbé Jean-Marc Marsolais du diocèse de Joliette, le secrétaire de l'archevêché de Rimouski, le secrétaire de l'évêché de Nicolet, l'abbé N. Lacoste, sociologue de Montréal, l'abbé Ed. Labrecque du Grand Séminaire de Québec, l'abbé Roland Doyon, directeur du Centre de recherches en sociologie religieuse de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, le chanoine François Boulard de Paris, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., Marcel Trudel et F. Ouellet, historiens, Yves Martin, démographe, et Marcel Bélanger, géographe. En outre, nous avons reçu d'utiles commentaires des membres de la Société canadienne de sociologie religieuse, de la Société d'études historiques de Québec et de l'ACFAS, associations devant lesquelles une partie de ce texte a été présentée. Nous ont également enrichi, des correspondants de l'Oeuvre diocésaine des Vocations, de l'Equipe de Montréal, de la Vie des Communautés religieuses. Madame Colette Hamelin a participé à la longue manipulation des données Allaire.

Notre gratitude va également au Conseil canadien de recherches en sciences sociales qui, en 1953, nous avait permis d'entreprendre ce type de recherches.

Toutes ces personnes et institutions bienveillantes ne pourront être considérées comme responsables des erreurs qui auraient pu se glisser dans notre texte.

tout à fait nouveau, ce qui étonne, étant donnée son importance [1]. Personne ne connaît ni le nombre global de tous nos clercs, ni celui des ordinations annuelles; l'évolution de cette population "professionnelle" est presque complètement inconnue. Pourtant, certaines questions offrent beaucoup d'intérêt. Le nombre de prêtres au Canada français est-il "suffisant" ? Quelle est la tendance actuelle dans la "production" : accélération, stabilisation ou diminution ? Les "vocations" nombreuses sont-elles une vieille tradition ? Quels ont été les rapports numériques entre séculiers et réguliers ? Le nombre des ordinations varie-t-il avec les diverses classes sociales et les régions de la Province ? Le principal problème numérique du clergé est-il celui du recrutement ? L'augmentation massive de la population québécoise depuis 20 ans ne risque-t-elle pas de déséquilibrer le chiffre traditionnellement confortable du nombre de fidèles par prêtre ? Des questions de ce genre n'ont jamais été posées à la dimension de la Province. Or, dans le Québec peut-

[1] Dans Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne (Montréal, Editions du Lévrier, 1956), voici comment les auteurs rappelaient brièvement les quelques études consacrées aux vocations sacerdotales dans le Québec : "... L'augmentation des besoins en prêtres a suscité une certaine littérature depuis 1915 et surtout depuis 1940. En 1943, paraît toute une série d'articles sur le recrutement sacerdotal par Délorne, Coiteux, Lapointe. On fonde l'Oeuvre des Vocations. En 1944, le cardinal Villeneuve préside ce que l'on dit être le premier congrès de recrutement sacerdotal en Amérique. Certains Synodes diocésains soulèvent la question des vocations, tel celui de Joliette, en 1945. De son côté, Vinette constate qu'en 1946, le diocèse de Montréal manquait de 141 prêtres engagés dans le ministère. C'est à la suite de ces inquiétudes que paraît à Montréal la traduction du livre du Père Hermann Fischer de la Société du Verbe divin. En 1919, ce dernier avait publié en allemand un ouvrage sur le recrutement sacerdotal et sur le moyen de multiplier les vocations. En 1948, l'abbé Camille Poisson, traduisant cette oeuvre, mettait les chiffres à jour et accordait une attention particulière à la situation du Canada français. L'ouvrage fut accompagné d'une préface de l'archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau. Les vingt-quatre pages qui traitaient de notre situation ont été publiées à part sous le titre : Les vocations sacerdotales au Canada français. Dans cet opuscule, l'abbé Poisson... concluait que tous les diocèses manquaient de prêtres, à des degrés divers. Ce petit livre fit en quelque sorte école à son tour. Il a fait naître une littérature inventorielle sur les effectifs de notre clergé. A la suite du cri d'alarme lancé par le traducteur du livre du Père Fisher, un auteur anonyme de Québec a appliqué la méthode de son prédécesseur aux paroisses du diocèse de Québec, diocèse qui compte le plus grand nombre de paroisses au Canada... La littérature européenne (Centre de Documentation sacerdotale, Paris) et la baisse relative des vocations ont fait multiplier les Oeuvres des Vocations... Dans une thèse de maîtrise présentée à l'Université de Montréal en 1952, ... on lit cette chose étonnante à savoir que, de 1911 à 1951, les prêtres ont augmenté plus rapidement en nombre que ne l'ont fait les fidèles... Enfin, en 1954, un Jésuite a entrepris de dresser la liste des familles canadiennes-françaises ou acadiennes et celle des foyers qui ont donné à l'Eglise le plus de prêtres, pères, frères, religieuses. L'on constatera que ces études ne voulaient pas être sociologiques, ni par leur méthode, ni par leur contenu, ni par l'esprit qui les a animées. Cependant, certaines peuvent apporter au chercheur d'utiles matériaux et des éléments d'interprétation sur la question des vocations". Depuis 1956, quelques autres études sur les vocations ont paru, comme nous le verrons.

être plus qu'ailleurs, l'aspect quantitatif du clergé compte particulièrement, étant donné l'importance historique de ce groupe, les multiples fonctions sacerdotales et profanes exercées par le prêtre, un missionnariat généreux et les cris d'alarme de Nos Seigneurs les Evêques, même de ceux qui sont bien pourvus en effectifs.

Nous espérons que nos données numériques apporteront aussi des éléments nouveaux dans l'étude de certains problèmes sociaux des XIXe et XXe siècles sur lesquels s'interrogent maintenant sociologues et historiens. Enfin, nous proposons certains concepts, termes et catégories statistiques utiles dans toute analyse démographique du clergé (Voir l'Appendice II). Mais le prix d'un sujet de recherches trop neuf, c'est de comporter des difficultés particulières.

Difficultés

L'inconvénient majeur réside dans l'absence de statistiques sûres, comparables et portant sur une longue période. E. C. Hughes, il y a vingt-cinq ans, avait été gêné par les mêmes lacunes [2]. Les données religieuses sont un point faible dans les statistiques canadiennes, par ailleurs remarquables. Faute de base sans discussion, nos chiffres offrent donc une valeur plus relative qu'absolue; ils peuvent exprimer des tendances générales mais ils ne saisissent pas les cycles à court terme.

Un deuxième inconvénient tient à l'état de nos connaissances limitées sur l'histoire sociale du Québec. Les raisons des vocations sacerdotales sont de deux ordres : causes sacrées et causes profanes. Dieu qui "souffle où Il veut" rend les premières insondables. Mais les secondes tiennent largement aux lieux et milieux socio-économiques. C'est donc une histoire globale complète qu'il faudrait connaître pour situer et pour comprendre les facteurs extérieurs de la "fécondité sacerdotale" des Canadiens français. Or, malgré les travaux en cours, cette histoire sociale n'existe encore que partiellement [3]. Nous sommes alors condamné à demeurer sur le plan de l'inventaire statistique et à ne pénétrer que prudemment dans le domaine périlleux des interprétations.

[2] "There seem to be no data available on the sources from which priest come". Dans : French Canada in Transition, Chicago, The University of Chicago Press, 1937.

[3] Nous ne voulons mentionner ici qu'un article tout récent : Fernand DUMONT et Guy ROCHER, "Introduction à une sociologie du Canada français", dans : Le Canada français, aujourd'hui et demain, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1961, 13-39.

Nous avons terminé la rédaction de cet article quand sont parus les textes des conférences prononcées à la dernière réunion de l'Institut Canadien des Affaires Publiques (Sainte-Adèle, 7-9 septembre 1961) : R.P. Vincent HARVEY, o.p., et al., L'Eglise et le Québec, Montréal, Les Editions du Jour, 1961, 160 p.

Un autre obstacle réside dans la définition du clergé québécois. Notre clergé n'a pas vécu en vase clos et sa mobilité a été beaucoup plus grande qu'on le croit; il faut distinguer certaines périodes massives d'immigration et d'émigration. Dans les premières, il est très difficile d'établir à quel moment un prêtre étranger commence à appartenir à l'Eglise canadienne-française. Par exemple, le lieu de naissance suffit-il à distinguer, au long de l'époque coloniale française, le clergé français de France du clergé canadien? De même, doit-on considérer comme étrangers les prêtres et les ecclésiastiques qui sont venus s'incorporer au clergé du Québec à l'occasion de la Révolution française ou après 1840?

Même inquiétude lorsqu'il s'agit de délimiter les frontières du clergé québécois durant les périodes d'émigration. A quel moment un prêtre canadien-français du Québec cesse-t-il définitivement d'appartenir à son groupe d'origine (dans l'hypothèse où c'est à l'étranger qu'il fait son "service sacerdotal")? La question est d'importance. Des sondages démontrent que, vers 1910, 60% de nos clercs avaient fait des séjours (ministère et études) à l'extérieur [4]. Plus précisément, pour une année de cette période, les lieux de résidence du clergé canadien-français auraient été les suivants: 60% dans le Québec, 18.5% aux Etats-Unis, 18% dans le Canada moins le Québec et 3% ailleurs à l'étranger. Etant donnés les liens étroits que le prêtre éloigné garde avec ses lieux et milieux d'enfance, étant donné aussi qu'aux Etats-Unis et dans le Canada anglais nos prêtres oeuvraient surtout auprès de groupes issus du Québec, l'on ne peut radier totalement de l'Eglise québécoise ces clercs qui passaient une partie de leur vie active en dehors des pays du Saint-Laurent.

Pour sortir de ces difficultés — déjà grandes lorsqu'on ne considère que l'angle numérique, mais qui le seraient beaucoup plus si l'on tenait compte des écarts de mentalité — nous proposons deux définitions du clergé québécois. Au sens strict, il s'agit d'un clergé exclusivement québécois de langue française, c'est-à-dire groupant les prêtres nés dans le Québec de parents canadiens-français et oeuvrant dans le Québec auprès de catholiques de langue française. La première partie de notre étude, consacrée aux ordinations, traite plutôt de ce clergé au sens strict. Au sens large, le clergé québécois serait caractérisé, non par l'ascendance ethnique régionale, mais par le fait de la résidence; dans ce cas, le clergé québécois comprend non seulement des Canadiens français, mais aussi des Québécois de langue anglaise et des prêtres nés à l'extérieur (Canada anglais, Etats-Unis, Acadie, France, Europe centrale...). Dans la deuxième partie de notre texte, consacrée à l'étude des

[4] Les chiffres qui ont servi à cette compilation sont ceux apparaissant dans le Dictionnaire biographique du clergé canadien-français de l'abbé J.B.A. ALLAIRE. Même si cette source comporte beaucoup d'erreurs de détail, le pourcentage auquel nous sommes arrivé reste significatif.

effectifs cléricaux, nous entendons le mot clergé dans ce deuxième sens.

Le terme même de séculier prête également à confusion. Dans le texte de l'abbé G. Poisson [5], la catégorie "séculiers" comprend, en outre des prêtres diocésains, les prêtres du Collège Stanislas, les Sulpiciens, les Eudistes, les prêtres des Missions-Etrangères et les Pères Blancs; dans son étude, les prêtres diocésains forment 80% des séculiers. Pour rendre possibles les comparaisons, nous avons adopté ce mode de définition des séculiers.

Le groupe appelé "les fidèles" cause des problèmes de choix encore plus difficiles. En plus de l'imprécision dans la définition d'un catholique en général [6], dans le Québec, quatre groupes peuvent être considérés : A - L'on peut utiliser l'ensemble de la population de la province de Québec (4, 055, 681 h. en 1951), prétextant qu'elle fournit le cadre général à l'action cléricale et que sa minorité non catholique peut être l'objet d'apostolat de la part de certains de nos prêtres. B - L'on serre la réalité de plus près si l'on ne considère que le Québec catholique (3, 563, 951). Les catholiques de langue anglaise dans le Québec représentent environ de 5 à 6% du nombre total des fidèles et, par ailleurs, plusieurs prêtres exercent un ministère bilingue. C - Puisqu'une partie des statistiques religieuses est compilée par diocèse, le problème des régions limitrophes se pose, particulièrement celui de l'archidiocèse d'Ottawa. Si l'on englobe toute la région outaouaise, on déborde le Québec et l'on retient une partie importante de l'Eglise ontarienne; par ailleurs, si l'on oublie en bloc l'archidiocèse en question, l'on prive le Québec de quelques centaines de prêtres et de quelques centaines de milliers de catholiques. Nous devons donc faire des adaptations afin de toujours conserver la même unité territoriale, le Québec. D - La quatrième dimension démographique est celle qui est donnée par les Québécois de langue française; en fait, pour établir le rapport entre l'ensemble du clergé et la population de la Province, il paraît préférable de choisir comme dénominateur le nombre des Canadiens français du Québec (3, 327, 118). Mais, "Feu l'unanimité" devait écrire G. Pelletier dans Cité Libre (octobre 1960); tous les Canadiens français du Québec ne peuvent plus actuellement être considérés comme "fidèles"; il en fut d'ailleurs ainsi au cours du XIXe siècle durant lequel les laïcs semblent avoir été, face au clergé, plus hardis qu'au début du XXe. Malheureusement, les statistiques sont loin de nous permettre de faire le décompte des non catholiques chez les Québécois de langue française. Il y a même une cinquième catégorie de "fidèles" qui nous intéressent ici; pour traiter certains aspects démographiques du clergé québécois, il faut penser à tout le Canada français (4, 319, 169) qui

[5] Op. cit.

[6] Des éléments sont donnés dans J. C. FENTON, "Questions about Membership in the Church", The American Ecclesiastical Review, CXLV, 1, July 1961, 39-57.

reçoit la majeure partie de son alimentation en prêtres du Québec [7]. Au cours de notre étude, nous utiliserons, suivant les besoins, l'une ou l'autre de ces cinq dimensions démographiques, mais le chiffre qui reviendra le plus souvent se rapporte aux Québécois de langue française.

Méthode de cueillette des données

Voici nos principaux documents statistiques et comment nous les avons utilisés. D'abord, des biographies de prêtres, biographies non seulement régionales mais provinciales, entre autres, celles de Mgr C. Tanguay [8], surtout dans l'édition de 1893, beaucoup plus volumineuse et annotée par Mgr Gosselin. Pour les années comprises entre 1890 et 1920, nous nous sommes servi du Dictionnaire de l'abbé Allaire [9]. Pour compléter cette liste annuelle des nouveaux prêtres faite jusqu'alors par relevé, nous avons prudemment procédé par calcul car, faute de temps, il nous a été impossible de mener à terme le dépouillement des archives de chaque diocèse [10]. A partir des données compilées par le Père Porter [11], R. Joly [12], par des historiens de collège, par l'Ecole Normale Secondaire de Montréal et surtout par la Fédération des Collèges classiques [13] — portant sur le nombre annuel des options sacerdotales dans ces institutions —, il nous a été possible d'établir approximativement le nombre total des options sacerdotales dans tout le Québec (vocations venant des Collèges classiques, de Séminaires religieux et des autres institutions ayant des "finissants" de rhétorique). Un "taux de persévérance", établi à 63% à la suite d'une enquête dans un important Grand Séminaire et appliqué au nombre des vocations déclarées, a permis d'évaluer le

-
- [7] Par exemple, en 1956, 35 des 61 séminaristes au Grand Séminaire de Saint-Boniface venaient du Québec.
- [8] Cyprien TANGUAY, Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, Québec, 1893. Cet ouvrage englobe les travaux antérieurs de Noisieux et de Jacques Viger.
- [9] J.B.A. ALLAIRE, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, Saint-Hyacinthe, 1908-1934, 6 volumes, 3497 p., index. - A partir de cet inventaire, nous avons dressé la liste annuelle des nouveaux prêtres (nom de chaque prêtre; nombre total; nom de la communauté en certains cas) de 1890 à 1933; nous tenons à la disposition des intéressés ce relevé manuscrit de 45 pages.
- [10] En mars 1956, nous avons fait circuler un questionnaire d'une page dans chaque diocèse; nous avons reçu la liste des ordinations annuelles faites dans Nicolet (depuis 1885), Mont-Laurier (1920), Joliette (1920), Ottawa (1920), Saint-Jean-de-Québec (1934), Amos (1940) et Golfe Saint-Laurent (1947). D'autres diocèses nous ont envoyé des documents incomplets.
- [11] Notamment : Fernand PORTER, o. f. m., "Vocations choisies par les finissants des collèges et séminaires affiliés aux Universités Laval et de Montréal, 1925-1950", La Vie des communautés religieuses, 18, 5, mai 1950, 151.
- [12] Richard JOLY, "Chronique collégiale 1952-1953", L'Enseignement secondaire au Canada, 33, 1954, 201-217. Voir également les chiffres des autres années.
- [13] Fédération des Collèges Classiques, Montréal. A dépouiller, le Bulletin et les Documents.

nombre annuel des ordonnés. A la suite de sondages dans quelques archives diocésaines, de consultations des Annuaires de diocèses et de diverses confrontations statistiques, l'allure générale de notre courbe des ordinations semble vraisemblable. Mis bout à bout, ces relevés et calculs nous offrent, pour la première fois, une image dynamique de la "production" sacerdotale annuelle du Québec, l'un des objectifs majeurs de notre recherche.

La seconde série essentielle de statistiques se rapporte au nombre total de clercs vivant à un moment donné. Pour bien montrer, par un exemple, la différence numérique entre les ordinations et les clercs, disons que, vers 1960, il y avait, dans le Québec, moins de 300 nouveaux prêtres mais plus de 8,000 prêtres en tout. Il est beaucoup plus facile de connaître pour une année le nombre absolu de clercs que celui des ordinations. Les sources sont ici les Recensements du Canada [14], le Canada ecclésiastique [15], certains relevés faits au début du XIXe siècle (Bouchette, Durham...) et, pour certaines années, des études très précises [16].

Notre étude se divise en deux parties : I. Les ordinations; II. Les clercs.

I

LES ORDINATIONS

L'étude de l'apparition des nouveaux prêtres — la "production" sacerdotale annuelle — se fait par l'examen du mouvement des ordinations. Nous avons dit plus haut que les chiffres antérieurs à 1920 proviennent d'un relevé biographique alors que les autres sont le fruit de calculs.

-
- [14] Au chapitre des emplois, le nombre de prêtres donné ne correspond apparemment pas au nombre total de prêtres dans la Province. Il faut souhaiter que le Recensement fédéral devienne, comme dans certains pays européens, beaucoup plus complet en ce qui concerne les affaires religieuses.
- [15] Publié annuellement à Montréal; un livre de 1300 pages environ maintenant; bien que certaines données soient peu sûres, source fondamentale. Voir aussi le Guide commercial ecclésiastique, Montréal.
- [16] Par exemple, Marcel TRUDEL, "Inventaire de l'Eglise canadienne à la fin de 1764", Revue d'histoire de l'Amérique française, IX, 3, déc. 1955, 313-347.

Il fallait d'abord définir le début de la période à considérer. Par suite de l'allégeance plus française que canadienne des premiers ordonnés et de l'important "service clérical" auprès des Amérindiens [17], nous avons cru bon de ne faire commencer qu'à la Conquête l'étude de l'évolution numérique des ordinations canadiennes-françaises. C'est à ce moment d'ailleurs que les historiens constatent que le "clergé devient canadien". Pour les lecteurs qui désireraient connaître quand même le mouvement des ordinations "allochtones" et autochtones [18] qui ont fait le clergé de la Nouvelle-France, nous donnons

TABLEAU 1

EVOLUTION NUMERIQUE DES ORDINATIONS. CLERGE SECULIER ET REGULIER.
NOMBRE ET INDICE SACERDOTAL ABSOLU. PROVINCE DE QUEBEC.
ANNEES-TYPES, 1760-1970.

Année	Nombre absolu	Indice sacerdotal absolu			Périodes
1760	2	100 base			
1800	4	200			I
1830	16	800	42 (1)		
1870	65	171			
1900	135	355	100 base		II
1950	190	500	140	100 base	III
1970	360 ?	947 ?	266 ?	190 ?	IV

Sources : voir le texte.

(1) A partir de la base 100 pour l'année 1850; voir le tableau décennal A à la fin de l'article.

[17] Peu avant 1700, 17% des prêtres, en Nouvelle-France, étaient des missionnaires; le pourcentage s'établissait à 20 en 1711-12. (D'après Guy FREGAULT, "L'Eglise et la société canadienne au début du XVII^e siècle", *Revue de l'Université d'Ottawa*, 31, 3, 1961, Partie I, 351-380).

[18] Les vocations exclusivement canadiennes étaient défavorisées par la faible dimension démographique elle-même, les conditions financières des "parents qui n'étaient pas en état de payer la pension des enfants" (Mgr Dosquet, 1733), l'absence forcée ou volontaire des évêques (d'après A. Gosselin : en 1738, il y avait 20 ordinations à faire mais il n'y avait pas d'Ordinaire), les chicanes du clergé, le bas niveau de l'instruction, les difficultés de l'exercice du ministère paroissial dans les campagnes.

quelques chiffres représentatifs : pour l'Eglise canadienne (ordinations en France ou au Canada), 7 nouveaux prêtres vers 1675, 8 vers 1715 et 11 vers 1750. Ces trois chiffres traduits dans l' "indice sacerdotal brut" d'après la base de 100 pour l'année 1760 (cf. tableau 1) représenteraient respectivement des valeurs de 350, 400 et 550. C'est dire que, par suite du généreux concours de la métropole [19], le mouvement des ordinations sera, sous le Régime français, relativement important; il a été meilleur que celui, presque exclusivement canadien, des soixante premières années de l'occupation anglaise. Celle-ci a marqué, quant aux ordinations, une coupure très nette.

Le nombre absolu des ordinations donne des valeurs représentatives pour un petit groupe d'années autour de celle qui est mentionnée. En général, on peut interpréter ces chiffres comme des minimums qui pèchent plus par défaut que par excès. Le nombre projeté pour 1970 vient d'une extrapolation des choix possibles des "finissants" de Versification de juin 1961.

1 - Indice sacerdotal absolu (I. A. S. ou I. S.)

D'abord, le terme. Etant donnée l'imprécision du vocabulaire de la sociographie du clergé, les mêmes mots ne veulent pas toujours dire la même chose chez tous les chercheurs. Par définition, nous employons "sacerdotal" pour qualifier le fait des ordinations, alors que nous utiliserons "clérical" pour représenter le nombre total de clercs. Tous nos chiffres se rapportent à des valeurs représentant une année seulement (et non pas une somme de cinq années comme dans certaines études européennes). L'indice, calculé sur le nombre des ordinations, est ici dit "absolu" pour le distinguer des valeurs relatives, relatives à des univers démographiques (naissances, "finissants" de collège, population totale, communians...) ou relatives à des territoires (régions géographiques, paroisses, diocèses).

Le calcul de cet indice absolu ? A partir d'une année de base durant laquelle le nombre d'ordinations est dit équivaloir à 100, on convertit pour chaque autre année dans la nouvelle échelle le nombre correspondant d'ordinations.

A - Toutes ordinations

Nous considérons ici en bloc les vocations du clergé séculier et celles du clergé régulier.

[19] Le prestige du clergé, le renouveau ecclésial en France, l'esprit missionnaire et le mysticisme qui avait accompagné certaines fondations canadiennes devaient favoriser le mouvement des "vocations" françaises pour le Canada.

Puisqu'en deux siècles, le nombre annuel moyen des ordinations est progressivement passé de 2 à près de 300, il est évident que la tendance à long terme a été nettement à la hausse. Voilà une constatation de grande importance qui jette une première lumière sur la démographie de notre clergé.

En fait, il faudrait distinguer quatre principales périodes durant lesquelles la quantité et le rythme des ordinations se sont respectivement avérés fort différents.

a - Indigence des 70 premières années. Pendant près de trois-quarts de siècle, de 1760 à 1830, le Québec n'a produit qu'un nombre très restreint de clercs, moins de 400 en tout [20]. C'est le moment le moins fertile en vocations sacerdotales de toute l'histoire religieuse du Canada français. Même relativement à la population, la production sacerdotale de cette époque était de 3 à 4 fois plus faible que celle d'aujourd'hui. Il ne faut pas se laisser tromper par l'accroissement apparemment rapide de l'indice, qui passe de 100 à 800; cela s'explique par le nombre très faible des ordinations vers 1760.

Cette sécheresse dans la production locale était grave étant donnée l'impossibilité pour le clergé de s'alimenter autrement (l'immigration française était pratiquement fermée si l'on excepte les années qui ont suivi la Révolution) et étant données les menaces de protestantisation. Pour nous, cette indigence peut mettre en cause les conceptions traditionnelles sur la ferveur du catholicisme et sur les relations supposées fort étroites entre le clergé et le peuple, à cette époque; d'un côté, un clergé tout-puissant, conscient aussi bien de son rôle messianique que du danger couru par la foi, aurait sans doute pu activer le recrutement, malgré les conditions scolaires et financières peu favorables. Par ailleurs, pour avoir une aussi forte emprise sur un peuple géographiquement dispersé, il fallait que les prêtres fussent relativement nombreux. Or, comme nous le verrons, jamais comme à cette époque, le nombre de catholiques par prêtre ne sera aussi élevé. Enfin, une domination cléricale moins puissante qu'on l'a dit laisserait logiquement deviner les difficultés qui s'élevèrent entre clercs et laïcs plus tard au XIXe siècle.

b - Abondance durant la seconde moitié du XIXe siècle. La période s'étendant de 1830 à 1900 a, au contraire, été beaucoup plus "généreuse". Les ordinations s'y sont grandement multipliées. Même si les causes profondes de ce mouvement nous échappent, nous pouvons souligner

[20] En 1788, Mgr Hubert parle du "médiocre recrutement canadien". Cité dans A. GOSELIN, L'Eglise du Canada, Québec, 8 volumes, 1890-1917. Par ailleurs, Isidore LEBRUN, dans son Tableau, écrira en 1833 : "l'état ecclésiastique a peu de partisans" (p. 242). De son côté, en parlant des jeunes au collège, DURHAM, dans son Rapport (éd. Hamél, p. 84), écrira : "Quelques-uns deviennent prêtres".

qu'il correspond, vers le milieu du XIXe siècle, à une restructuration de l'Eglise québécoise (multiplication des évêchés, des petits séminaires, des communautés religieuses), au grand prestige de certains clercs, tels les Bourget, les Laflèche et même, pour un temps, les Forbin Janson (de France), les Chiniquy; la multiplication des vocations à cette époque peut également être mise en relation avec la réorganisation de l'enseignement primaire, avec l'amélioration du niveau de vie facilitant la fréquentation scolaire, avec l'entrée du clergé dans les nouveaux collèges, avec le type de règlement des collèges qui était en fait celui des petits séminaires, avec la réaction catholique devant l'impérialisme des Sociétés protestantes, avec les progrès massifs de la scolarisation dans les milieux agricoles, avec l'organisation d'institutions de recrutement sacerdotal, avec l'encombrement des professions libérales (déjà à l'époque du Rapport Durham), enfin, avec ce que nous avons proposé d'appeler la "loi" de la "fécondité sacerdotale" d'une population à la troisième génération [21].

Au cours de cette période, couvrant plus des deux-tiers du XIXe siècle, le rythme de production sacerdotale a été progressif; bien engagé dès 1830, le mouvement s'accentua vers 1870 et atteignit son apogée de 1890 à 1900; au cours de cette dernière décennie, l'augmentation du nombre des nouveaux prêtres a atteint 33%; ce taux maximum d'accroissement décennal a été enregistré à 2 ou 3 reprises entre 1760 et 1960.

L'important mouvement des ordinations pendant les 70 dernières années du XIXe siècle est certainement l'un des faits les plus importants de toute notre histoire religieuse. D'un côté, c'est grâce à ce mouvement qu'a pu se constituer l'imposant corps de notre clergé; ces effectifs nombreux peuvent contribuer à expliquer, au début du XXe siècle, à la fois notre chrétienté confortable et l'étouffement de l'anticléricalisme du XIXe. D'un autre côté, ce mouvement marque la naissance de la "tradition sacerdotale" au Canada français; ce n'est pas sous le Régime français apparemment, ni immédiatement après la Conquête, mais au milieu du XIXe siècle que le Québec a pris l'habitude d'offrir à l'Eglise beaucoup de candidats, autre constatation qui bouleverse un peu les conceptions traditionnelles. Aux sociologues de nous dire les raisons profondes de cette nouvelle attitude chez les Canadiens français.

[21] C'est dans la "fertile" région de Joliette que nous avons, pour la première fois, constaté ce double phénomène : d'une part, décalage entre le démarrage du peuplement et le début de la production sacerdotale et, d'autre part, accélération à retardement du mouvement des "vocations". Nous l'avons d'ailleurs mentionné dans notre thèse de maîtrise (Aspects de géographie sociale de la Cité de Joliette, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1948, 48).

c - Rythme soutenu durant la première moitié du XXe siècle. Le mouvement des ordinations, bien lancé au cours du dernier quart du XIXe siècle, demeure important; l'indice dont la base était 100 pour l'année 1850 passe à 355 en 1900, puis à 500 en 1950. Cependant, la course semble s'être un peu ralentie; de 1900 à 1950, l' "indice sacerdotal absolu" passe de 100 à 140 seulement, alors qu'il était passé, entre 1850 (base) et 1900, de 100 à 355; il est vrai que ces écarts dans les données de l'indice peuvent être partiellement attribuables à la différence dans les valeurs relatives des années de base et au changement de méthode pour établir le nombre annuel des ordinations.

Cet accroissement du nombre des ordinations de 1900 à 1950 peut être mis en relation avec l'accentuation très marquée [22] du rôle des religieux et des religieuses dans l'enseignement primaire à la fin du XIXe, la pratique de la Communion fréquente, le développement des mouvements d'Action catholique, l'institution des retraites fermées familiales, la fondation de l'Oeuvre des Vocations [23], l'amélioration du niveau de vie des classes "moyennes", l'accroissement considérable du nombre des collégiens, le progrès du mouvement missionnaire et une meilleure organisation dans le recrutement du clergé régulier. Par contre, ont pu défavoriser la production sacerdotale québécoise, le relèvement des barèmes académiques, la forte vague d'émigration des parents à la fin du XIXe siècle et l'influence restrictive de la crise de 1929 sur la scolarité; par ailleurs, la diminution des naissances à partir de 1915 a dû affecter le mouvement absolu des ordinations après 1940.

d - Accélération du mouvement depuis le milieu du siècle. Nous étudierons cette courte période dans la section consacrée aux perspectives d'avenir à la fin de ce chapitre. On peut dire dès maintenant qu'au cours des présentes années, les "vocations" augmentent en nombre.

Cette histoire statistique des ordinations montre que le rythme de production, en longue période, a été progressif; les "vocations" annuelles étaient de plus en plus nombreuses; nous verrons tantôt si elles ont suivi l'accroissement de la population totale elle-même. Cependant, le phénomène de l'abondance est plus récent que celui de la continuité dans l'accroissement. Ce n'est qu'au cours du XIXe siècle que le Canada français a pris l'habitude de fournir de nombreuses vocations sacerdotales. L'accélération du mouvement explique que les prêtres ordonnés après 1900 forment la majorité par rapport à l'ensemble des clercs issus de notre milieu.

[22] Voir à ce sujet la thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat en histoire par André LABARRE-PAULE (Université Laval, 1961).

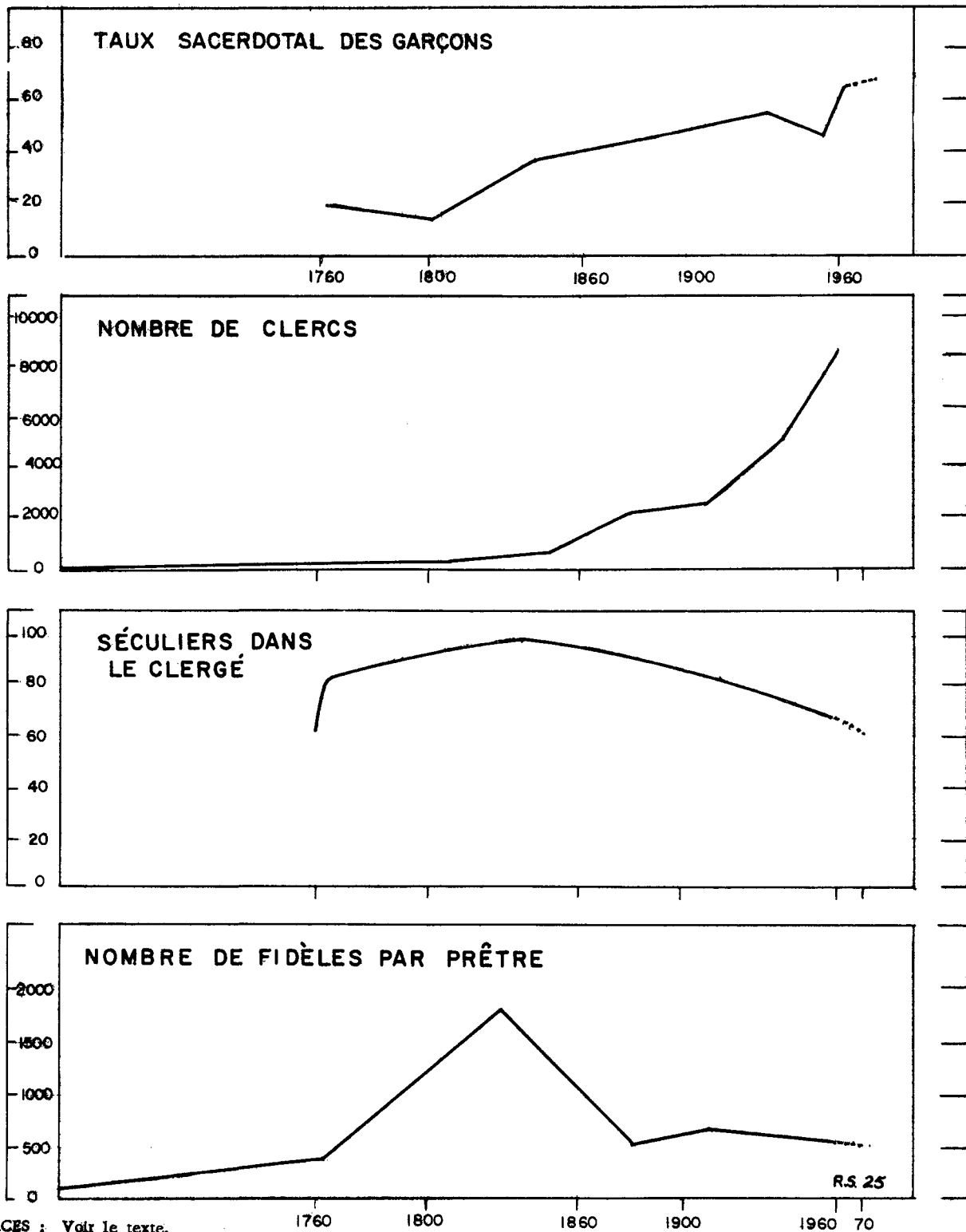
[23] C'est le 4 novembre 1941 que Sa Sainteté le Pape Pie XI a institué l'Oeuvre des Vocations sacerdotales. Le Québec a suivi de près.

A l'intérieur de nos trois grandes périodes demi-séculaires (1760-1830; 1830-1900; 1900-1950), il faudrait distinguer deux types de séries chronologiques plus courtes, les unes longues d'une vingtaine d'années environ et les autres à l'échelle d'une année seulement; ces dernières, à répétition très fréquente, peuvent amener des variations de l'ordre de plus de 20%, ce qui est considérable. Comme exemple de cycles de moyenne durée, on peut mentionner l' "hyperproduction" du dernier quart du XIXe siècle et l' "hypoproduction" pendant une période d'une dizaine d'années autour de 1950. Malheureusement, les coupures statistiques décennales masquent, la plupart du temps, la portée des petits cycles. Il faut évidemment éviter de se baser sur de tels mouvements à court terme pour interpréter la tendance générale de la production sacerdotale. A lire certains feuillets, l'on a pourtant l'impression que certains se sont permis de petit péché d'induction !

B - Vocations chez les séculiers ou chez les réguliers ?

L'augmentation du nombre des ordinations est-elle le fait de chacun des deux clergés, séculier et régulier ? L'un a-t-il davantage que l'autre profité du mouvement ? La question a beaucoup d'intérêt pour le clergé séculier surtout, car les multiples frontières diocésaines le rendent peu mobile à l'échelle provinciale; afin que les besoins soient satisfaits, il faut donc que la production "séculière" de chaque région soit suffisante. Faute de documents abondants portant sur de longues périodes, seules quelques indications vagues sur le partage des "vocations" peuvent être données.

Sous le Régime français, la grande majorité des "vocations" canadiennes allaient au clergé séculier. Les difficultés faites aux réguliers par la Conquête accentuent encore le coefficient des ordinations de séculiers, de sorte qu'au début du XIXe siècle, la production devait se faire presque complètement au bénéfice de ces derniers. Cependant, à partir de 1840, se dessine un mouvement lent d'implantation des "vocations régulières" qui diminuera petit à petit le royaume du clergé séculier. Il serait vraisemblable que le taux des vocations chez le clergé séculier (par rapport à toutes les vocations sacerdotales) ait glissé de plus de 95% au début du Régime anglais à peut-être 80 vers 1911; actuellement, les valeurs s'échelonnent entre 55 et 65; ce dernier écart de 10 s'explique par les fortes variations dans la production annuelle des réguliers. Sur le plan des vocations, le clergé régulier "concurrence" donc, comme jamais dans le passé, le clergé séculier. La forte augmentation annuelle des ordinations au XXe siècle s'est donc traduite par un accroissement léger du nombre des nouveaux prêtres séculiers et une hausse considérable des réguliers; depuis une génération, alors que le nombre des ordinations de séculiers s'est lentement accru, celui des ordinations de réguliers a à peu près triplé. Ce glissement des vocations vers le clergé régulier est à suivre de près car



SOURCES : Voir le texte.

GRAPHIQUE 1 - Evolution du taux sacerdotal des garçons, du nombre de clercs, de la proportion des séculiers dans le clergé et du nombre de fidèles par prêtre. Province de Québec, 1660-1970.

Le "taux sacerdotal de 10,000 garçons" est depuis toujours globalement à la hausse; les ordinations augmentent donc absolument et relativement. Deux périodes de retrait : l'une importante vers 1800, l'autre moins marquée vers 1950. — Au sujet du nombre des clercs, notons le très faible accroissement jusque vers le milieu du XIX^e siècle. C'est après seulement que les prêtres deviennent nombreux dans le Québec — Du début du Régime anglais jusqu'à 1840 environ, le pourcentage de sécularisation du clergé s'est fortement accru; depuis, les réguliers progressent en nombre et en proportion. — Enfin, le nombre de fidèles par prêtre, peu élevé sous le Régime français, a augmenté considérablement de la Conquête à 1830 environ; puis, la production sacerdotale autochtone a permis une amélioration rapide et décisive de la situation; depuis près d'un siècle, le Québec garde le chiffre confortable de 500 fidèles par prêtre. — Démographiquement, la forte production sacerdotale a commencé au siècle dernier seulement et non plus tôt. La tradition des prêtres nombreux au Québec est plus un caractère acquis au cours de l'histoire que né avec la fondation même du pays.

une accentuation de cette tendance aurait pour effet d'affaiblir l'Eglise diocésaine et partant de modifier les données du ministère paroissial [24].

Au niveau des diocèses, on ne trouve pas nécessairement les mêmes variations de l' "indice sacerdotal absolu" que dans l'ensemble de l'Eglise du Canada. Ainsi, alors que le Québec compte plus d'ordinations de séculiers que de réguliers, le diocèse de Montréal a, depuis 1920 environ, un peu plus de vocations de réguliers [25]; l'on peut prévoir que, par suite du travail de l'Oeuvre des Vocations et de la récente reprise démographique, le nombre annuel moyen de 25 nouveaux séculiers, observé depuis quelques décades, pourra être largement dépassé surtout après 1967.

Au vingtième siècle, avec l'augmentation des ordinations dans le clergé régulier, l'Eglise canadienne est donc devenue plus diversifiée.

2 - Ordinations et population

Le nombre absolu des ordinations a donc fortement augmenté depuis deux siècles, mais quelle est la signification de ce mouvement en termes relatifs ? L'accroissement correspond-il simplement à l'essor démographique ? Relativement au mouvement de la population totale, à celui des naissances et à celui des "finissants" de collèges, peut-on encore parler d'une augmentation du nombre des ordinations ?

A - Les "fidèles"

Avec quel univers démographique est-il préférable de comparer le nombre des vocations sacerdotales ? Dans des études européennes, l'on rapporte parfois le nombre des ordonnés à celui des catholiques. On obtient ainsi ce que nous appelons le "quotient sacerdotal des fidèles" (Q. S. F.). En 1950, cette valeur, pour le Québec, s'établissait à 17,510. Méthodologiquement, cette démarche comporte des inconvénients, étant donné que, pendant le décalage nécessaire de 25 ans entre la naissance et l'ordination, il peut se produire des mouvements démographiques de sens contraire; par exemple, il devient bof- teux de comparer, d'une part, la population du Québec en 1960 qui est fortement

[24] Dans certains pays, le pourcentage des vocations de réguliers dans le clergé a fortement augmenté depuis un siècle. En Hollande, les valeurs de ce coefficient ont passé de 21.7% en 1861 à 77.4% en 1950; d'après J. DELLEPOORT, dans Social Kompas, no 3, 1953, 4; voir aussi, du même auteur, De Priesterroepingen in Nederland, Gravenhage, 1957, 320 p.

[25] Par contre, dans le diocèse voisin de Saint-Jérôme, ce sont les vocations de séculiers qui sont un peu plus nombreuses. D'après : Dossier de travail sur le recrutement des vocations sacerdotales, Evêché de Saint-Jérôme, 1961, 10 p. (dactyl.).

gonflée de classes d'âge de moins de 20 ans et, d'autre part, le nombre des ordonnés qui correspond au contraire à la faible natalité de 1935; en 1960, la population du Québec dépasse 5 millions alors que les prêtres ordonnés appartiennent à une population de 3 millions (population de la Province à la naissance de ces prêtres, vers 1935); on obtient alors un nombre relativement élevé d'habitants par nouveau prêtre (cas A). La situation est inverse si l'on compare le nombre élevé des ordinations de 1930 à 1940 (correspondant pour une part au nombre élevé des naissances de 1907 à 1915) à la population totale qui, en 1940, était davantage affectée par le faible accroissement du nombre absolu des naissances depuis 1915; on obtient ici un nombre relativement faible d'habitants par nouveau prêtre (cas B). Si, maintenant, l'on compare les résultats A et B, l'on constate, durant la période 1940-1960, une augmentation du nombre d'habitants par ordination et l'on conclut avec assurance que les "vocations" diminuent. En fait, rien n'est prouvé car les valeurs A et B ne sont pas comparables à l'intérieur d'une même série numérique. Malheureusement, presque toutes les petites "études" concernant les ordinations dans le Québec ont ignoré cette conjoncture démographique d'ensemble.

Ces variations démographiques n'empêchent cependant pas toute comparaison numérique entre les fidèles et les ordinations; au delà d'une certaine amplitude, les chiffres traduisent des réalités qui dépassent l'influence des cycles démographiques eux-mêmes. Ainsi, l'on constate que, pendant deux siècles, la population totale des Canadiens français n'a pas évolué au même rythme que la production sacerdotale. Suivons l'évolution du "quotient sacerdotal des fidèles". Cet examen nous permet même de distinguer certaines périodes qui rappellent celles décrites lors de l'étude de l'I. S. A. Nous pouvons même préciser qu'à l'intérieur des 70 années "d'indigence", c'est le début du XIXe siècle qui aurait été le moins "généreux" (Q. S. F. de 43,500 en 1800); cela coïncide avec le fait que la reprise démographique précède toujours le mouvement des "vocations". Au cours de la deuxième période (1830 à 1900), qualifiée précédemment d' "abondante", l'on peut constater que le nombre des ordinations s'est accru plus rapidement que le chiffre total de la population (le Q. S. F. diminue de 25,622 à 9,800), d'où l'idée du rythme progressif de la production sacerdotale. En mettant en parallèle les valeurs du Q. S. F. des années 1800 (43,500) et 1900 (9,800), l'on voit les progrès majeurs réalisés au cours du XIXe siècle; le début de la production massive en "vocations" date de la moitié de ce siècle. Pendant les cinquante premières années du vingtième siècle, étant donné le rythme plus lent de l'accroissement du nombre des "vocations" et l'augmentation rapide de la population (industrialisation), les valeurs du Q. S. F. augmentent de nouveau (9,800 en 1900; 17,150 en 1950). Enfin, une évolution de sens contraire se dessine depuis près de dix ans; l'accroissement du Q. S. F., qui passera vraisemblablement de 17,150 en 1950 à 14,469 en 1970, semble traduire une reprise de "générosité"; ce mouvement nous semble d'autant plus sûr qu'il a commencé à se manifester en dépit d'une conjoncture

démographique défavorable. La "fécondité sacerdotale" d'une population totale n'est donc pas toujours égale à elle-même; dans le Québec, au cours du XIXe siècle, cette "générosité" a été nettement progressive.

A partir du nombre de fidèles par ordination, il est facile de calculer le nombre d'ordinations pour 100,000 fidèles ("taux sacerdotal de 100,000 fidèles" ou T. S. 100,000 F.) ou pour 10,000 (T. S. 10,000 F.). En 1960, dans la province de Québec, ces deux taux s'établissaient respectivement à 6.2 et à 0.6 ordinations.

B - Les clercs

En certains pays, en Belgique notamment, l'on a mis en regard le nombre des ordinations et celui des effectifs cléricaux; par cette méthode, les 265 ordinations de 1960 seraient mises en rapport avec le nombre total des prêtres, soit 8,400, que comptait le Québec la même année. Le rapport — 31 prêtres pour une nouvelle ordination — donnerait un "quotient sacerdotal des clercs". Les valeurs de cet indice pour une année sont par la suite comparées à celles correspondant à d'autres années. Ces calculs nous donnent ainsi une certaine idée du mouvement de remplacement des prêtres.

Il faudrait répéter que le rapport ordination-clerc pour telle année peut ne pas signifier la même chose pour une autre année. Les effectifs dépendent en effet de causes autres que les seules ordinations; les migrations, l'âge du décès sont d'autres facteurs importants. En comparant une période de fort accroissement du nombre des clercs et une année de faible production, le quotient est élevé; c'était le cas en 1950. Au contraire, après une période d'émigration des clercs suivie d'une année de nombreuses ordinations, le Q. S. C. est bas et l'on a l'impression que la situation de la production devient meilleure. Depuis un siècle, le Q. S. C. a varié, au hasard des circonstances de la production et des mouvements démographiques, de 15 à 35 prêtres pour une ordination (soit un taux sacerdotal de 66 à 28 ordinations pour 1,000 prêtres).

C - Les naissances de garçons

Beaucoup plus significatif est le "quotient sacerdotal des garçons"; c'est d'ailleurs la meilleure valeur relative, étant donné l'état de nos statistiques. Il s'agit de comparer le nombre des naissances, par exemple, en 1916, et le nombre des ordinations 25 ans plus tard, en 1941; on obtient ainsi un nombre x de naissances par ordination pour une année; on fait le même calcul pour d'autres périodes représentatives. Enfin, l'on standardise les résultats

en les reportant sur une base de 10,000 ("taux sacerdotal de 10,000 garçons"). C'est ce que nous avons fait dans le tableau 2.

TABLEAU 2

COMPARAISONS DES NAISSANCES DE GARÇONS ET DES ORDINATIONS.
PROVINCE DE QUÉBEC. ANNEES-TYPES, 1760-1970.

Année d'ordination	Nombre d'ordinations	Naissances de garçons (1)	Naissances de garçons pour une ordination	Taux sacerdotal de 10,000 garçons
1760	2	(1735) 1,103	551	18
1800	4	(1775) 2,822	705	14
1830	16	(1805) 5,753	360	27
1840	27	(1815) 7,305	270	37
1890	105	(1865) 22,027	210	48
1930	165	(1905) 29,707	180	55
1970	360 ?	(1945) 52,141	145 ?	68 ?

(1) D'après les Annuaires de la province de Québec. Les chiffres entre parenthèses donnent l'année de naissance.

Malgré les courts mouvements de sens contraire (voir Appendice I, tableau A), l'on constate une hausse constante du "taux sacerdotal de 10,000 garçons" (T. S. 10,000 G.) nés 25 ans avant l'année d'ordination. Cela signifie que pour un nombre égal de garçons, il y en a eu de plus en plus qui se sont orientés (ou qui vont s'orienter) vers le sacerdoce. Cette constatation est très importante car elle nous enseigne que l'augmentation des ordinations n'est pas seulement un fait vrai absolument mais aussi relativement. L'accroissement du rythme à long terme de la production sacerdotale semble être une chose définitivement acquise. A moins d'erreur, c'est la première fois que cette tendance séculaire est décrite.

L'évolution de ce taux se prête à des appréciations qualitatives. D'après ce que nous connaissons de la production sacerdotale du Québec et d'ailleurs, nous considérons comme très faible le T. S. 10,000 G. des années 1800, comme faible celui de 1830, comme moyen celui de 1880 à 1950; le taux actuel a tendance à être bon [26].

Signalons enfin deux courtes périodes durant lesquelles le nombre des ordinations a régressé. La première se situe au début du XIXe siècle : la production sacerdotale comparativement aux naissances n'a jamais été aussi basse dans l'histoire qu'au cours de cette période (T. S. 10,000 G. de 14 en 1800); l'état d'indigence, décrit lors de l'étude de l' "indice sacerdotal absolu", est donc également exact, sous l'angle relatif. Aux mauvaises conditions financières et scolaires s'ajoute un fort taux de mortalité chez les enfants.

Au milieu du XXe siècle, le T. S. 10,000 G. a également diminué; de 1930 à 1940, malgré une forte augmentation absolue du nombre des ordinations, le taux des garçons diminue, en raison de l'augmentation plus forte encore du nombre des naissances de 1905 à 1915. La stabilisation du taux, de 1940 à 1950, indique une certaine crise qui peut être mise en relation avec la diminution des inscriptions dans les collèges provoquée par les difficultés financières des années 1929-1940. La guerre, en modifiant la conjoncture économique, a créé des conditions favorables à la scolarisation et, partant, à une nouvelle période d'augmentation du taux sacerdotal des garçons.

D - Les hommes de 25-29 ans

Bien que la comparaison ordinations-naissances soit valable, l'on sent bien qu'il faut appliquer au nombre des naissances deux corrections nécessaires, l'une concernant le taux de mortalité, l'autre un taux de résidence, deux éléments qui ont fort varié depuis 1760 [27]. Bref, il est encore plus exact de rapporter le nombre des ordinations au nombre d'hommes de 25 ans qu'au nombre des naissances de garçons. C'est d'ailleurs ce que font certains

[26] Nous avons légèrement modifié les catégories du T. S. 10,000 G. que nous avons définies dans : "Contribution aux recherches sociales du Québec par une étude des variations régionales du nombre des vocations sacerdotales," Cahiers de Géographie de Québec, 3, 1957, 5-37. Les quotations qualitatives se liraient maintenant comme suit : nul, 0; très faible, environ 10; faible, environ 25; moyen, environ 50; bon, environ 75; élevé, environ 100; très élevé, environ 150; exceptionnel, environ 200.

[27] A titre d'exemple, nous avons appliqué ces corrections à la production sacerdotale de ce qui peut être la plus "fertile" paroisse du Canada français, Saint-Jacques-de-Montcalm dans la région de Joliette. Alors que le T. S. 10,000 G. s'établissait à 132, celui de 10,000 hommes de 25 ans était de 333.

auteurs européens [28]. Dans nos statistiques concernant les groupes d'âge de la population totale, il ne nous est pas possible de connaître, depuis 1760, le nombre d'hommes de 25 ans; l'on trouve cependant celui de la catégorie 25-29 ans. En divisant ce nombre par celui qui totalise cinq années d'ordinations, nous obtenons le "quotient sacerdotal des hommes de 25 à 29 ans" par nouveau prêtre. Le résultat, reporté sur 10,000 de ces personnes, donne un "taux sacerdotal de 10,000 hommes de 25 à 29 ans" (T. S. 10,000 H. 25-29).

Les valeurs de ce taux, qui s'établissait à seulement 40 hommes de 25 à 29 ans par ordination vers 1830, se sont accrues au cours du XIXe siècle pour dépasser 110 vers 1900; puis, jusqu'à 1950, les chiffres ont assez fortement diminué par suite d'un ralentissement dans l'émigration et d'une diminution sensible du taux de mortalité, deux phénomènes qui ont pu affecter particulièrement les familles peu "fertiles en vocations". Il y a probablement plus dans la diminution du "taux sacerdotal des hommes de 25-29 ans" au cours du XXe siècle : les faibles valeurs de l'année 1950 confirment notre hypothèse d'une courte crise de "vocations" à ce moment. Cette année 1950 est celle du minimum; par la suite, les valeurs du taux se relèvent rapidement, ce qui est un nouvel indice d'une reprise actuelle de la vitalité sacerdotale.

E - Les "finissants"

Il existe cependant un groupe démographique où le recrutement sacerdotal actuel ne montre relativement pas de reprise, c'est celui des "finissants" de nos séminaires-collèges [29].

Il faut cependant bien entendre que la diminution en question n'est pas absolue car le nombre total des options sacerdotales chez les "finissants" augmente chaque année. D'après le Père Porter, le chiffre de ces choix sacerdotaux serait passé de 200 par an vers 1925 à 350, 25 ans plus tard. Dans une étude manuscrite, l'abbé Lauzon a établi que, de 1931 à 1951, le nombre des "vocations" est passé de 270 à 366 [30]; cet auteur précisait que comparativement à la population masculine de 20 ans apte aux études classiques, le nombre des choix sacerdotaux avait augmenté, pendant la même période, de 80 à 84 pour 1,000.

[28] Un exemple entre autres : Sociologie et Pastorale. Diocèse de Coutances, 1957, 84 p. Pour ce que l'auteur appelle le "taux d'ordination", voir les pages 38 à 42.

[29] Pour une étude préliminaire du fait "vocation", voir René CODERRE, prêtre, La première idée de vocation au sacerdoce, Montréal, Les Editions de l'Ecole Normale Secondaire, 1956, 84 p.

[30] M. LAUZON, prêtre, Séminaires, jувénats et recrutement sacerdotal, Québec [1956?], 9 p. (dactyl.). Voir aussi les travaux de M. Jean-Marie Beauchemin, de la Fédération des Collèges classiques.

Ce qui a diminué, c'est la proportion de ces choix lors des "prises de rubans". Le pourcentage des vocations sacerdotales chez les "finissants" a descendu de 55 en moyenne vers 1925 [31], à 40 vers 1950 pour s'établir à 25 vers 1960 [32].

Le pourcentage des "finissants" qui "prennent la soutane" diminue donc [33]. Il en va de même du taux sacerdotal de 10,000 "finissants" (nombre d'ordinations, et non pas seulement nombre d'options, sur 10,000) qui a évolué dans le même sens; de plus de 4,000 sur une longue période chevauchant de part et d'autre de l'année 1900, il est descendu maintenant à moins de 2,000. Proportionnellement au nombre des "finissants" de nos collèges-séminaires, le nombre des ordonnés a donc diminué. Recrutement d'étudiants chez des groupes sociaux moins "fertiles" en vocations religieuses ? Concurrence des options profanes et du laïcât plus forte qu'autrefois ? Diminution générale du sens du sacré et du sacrifice dans le mode familial de vie ? Fréquentations trop précoces ? Telles sont les causes qu'on évoque le plus souvent ; mais, en fait, personne n'a encore étudié systématiquement les facteurs du déclin.

Grâce à une étude préparée par la Fédération des Collèges classiques [34], il est possible de donner quelques indications des choix sacerdotaux par catégories sociales pour l'année 1959. Les groupes les plus "généreux" sont d'abord les fils de pères qui exercent un métier agricole (45% de ces fils optent pour la théologie); puis, un groupe très hétérogène de fils de pères employés dans les métiers spécialisés, les bureaux, les services et les travaux

[31] Voici quelques chiffres additionnels que nous avons personnellement calculés. Il ne faudrait pas croire qu'au cours du XIXe siècle, le % était plus élevé. Au Séminaire de Québec, de 1674 à 1845, apparemment 40. Au Collège de Nicolet, de 1803 à 1903, la proportion s'établit à 45; à Nicolet, la proportion n'était guère plus élevée durant les premières années, ce qui est significatif : 49% des "finissants" des 10 premières années deviennent prêtres; 47% de ceux des 30 premières années. Au Séminaire de Joliette, pour les années "fertiles" de 1890 à 1920, 57% (d'après le Père M. de Grandpré, c.s.v., 1945). Ces résultats sont d'ailleurs conformes à l'évolution séculaire de notre "indice sacerdotal des garçons".

[32] Il se peut que ce pourcentage baisse encore; en juin 1961, il s'est établi à 20 pour les trois principaux collèges de la ville de Québec.

[33] Une étude statistique sur l'orientation des "finissants" est même parvenue à développer une formule qui permet de prédire, à partir du nombre des "finissants", le nombre d'options sacerdotales, soit : Y (vocations) = $132.7 + .176 X$ (finissants). Voir : Rémi SAVARD, Essai sur les orientations des finissants des séminaires et collèges de la province de Québec, Québec, 1960, 150 p. (Document inédit, préparé dans le cadre des travaux de recherche poursuivis à l'École de Pédagogie et d'Orientation de l'Université Laval, sous la direction de M. Arthur Tremblay, grâce à une subvention de la Carnegie Corporation, de New York).

[34] Fédération des Collèges classiques, Les finissants de juin 1959 dans les collèges classiques, Montréal, 1960, 93 p. (dactyl.). Document no 8.

non spécialisés (25% pour chacune de ces 4 catégories). A l'opposé, toujours en termes relatifs [35], les classes les moins "fertiles" sont celles de l'administration et du commerce (18.5%) et, enfin, les "professionnels" (11%) [36].

L'étude de ces divers indices sacerdotaux relatifs à différentes catégories démographiques a donc prouvé la grande sensibilité des "vocations" à la dimension démographique. Les groupes de population qui se prêtent le mieux à des comparaisons avec le nombre des ordinations sont les garçons à la naissance et les hommes de 25 à 29 ans.

3 - Répartition territoriale des ordinations

Les diverses régions géographiques auraient-elles, à l'encontre des périodes historiques, une production sacerdotale uniforme ? Toutes les régions ont-elles participé à l'accroissement du nombre des "vocations" ? Certaines régions sont-elles plus riches que d'autres ? Très peu de chercheurs se sont attaqués à ces questions se rapportant à la différenciation de l'espace du point de vue des phénomènes que nous étudions. Par contre, les quelques observations faites indiquent que la productivité a été différente d'un lieu à l'autre.

Telle était l'une de nos conclusions dans l'étude de la région de Trois-Rivières, laquelle se subdivise en trois secteurs : une Plaine (du Saint-Laurant), une grande vallée (Saint-Maurice) et les Laurentides [37]. En comparant la Plaine et les Laurentides, l'on constate, au moyen du "taux sacerdotal de 10,000 garçons" que la première, avec des valeurs de 55, est trois fois plus "généreuse" que la seconde avec seulement 17. Voici quelques raisons "profanes" invoquées pour rendre compte de cette différenciation :

"Par rapport aux Laurentides, la Plaine est plus riche et plus ancienne; elle ne vit pas de "l'âge du bois", apparemment défavorable à la scolarisation et à l'appétit intellectuel; elle possède une structure scolaire équipée en partie de professeurs religieux; elle est plus près des Institutions secondaires urbaines; elle envoie plus d'étudiants dans les collèges classiques; elle est mieux desservie sur le plan du ministère paroissial; elle peut être plus facilement visitée

[35] Absolument parlant, les trois groupes qui fournissent le plus de "vocations" sont le milieu agricole, le milieu de "l'administration" et celui des métiers spécialisés; en 1959, l'apport de ces catégories formait 71% du total.

[36] La faible contribution de ce groupe pourtant fortement scolarisé peut avoir quelques racines dans les oppositions de la bourgeoisie et du clergé au XIXe siècle.

[37] Louis-Edmond HAMELIN, "Contribution...", op. cit.

par des missionnaires-recruteurs; elle possède plusieurs "familles à prêtres"; elle a une tradition sacerdotale dont l'implantation peut s'expliquer par la contemporanéité entre la phase maximale de rayonnement de l'Eglise trifluvienne et le démarrage collégial".

La Plaine a donc produit beaucoup plus que les Laurentides; en fait, c'est elle qui a alimenté le diocèse durant près d'un siècle.

Cette différenciation spatiale dans la production sacerdotale d'une région est également soumise aux variations chronologiques; une région ne garde pas toujours un même rythme dans le mouvement des ordinations. En mettant ici en regard la Plaine et la Vallée de la Mauricie, l'on constate de profondes modifications simultanées dans le temps et dans l'espace. En 1900, alors que c'est la Plaine rurale qui fournit 60% des vocations de séculiers, 30 ans plus tard, c'est la Vallée urbanisée. Les "vocations" se sont donc "déplacées" à l'occasion de l'urbanisation régionale.

Il ne faudrait cependant pas croire, par cet exemple de "vocations" dans les zones urbaines, que celles-ci forment des régions particulièrement fertiles. Dans son enquête de 1959, la Fédération des Collèges classiques [38] faisait remarquer que le taux d'options sacerdotales chez les finissants des collèges ruraux était deux fois plus élevé que celui enregistré dans la région montréalaise (36% contre 18%). Le nombre d'options conduit à celui des ordinations. C'est ainsi que l'énorme diocèse de Montréal peut en arriver à manquer de prêtres séculiers.

Un troisième exemple de production sacerdotale différentielle nous est donné par le récent "tableau d'honneur" des comtés non métropolitains du diocèse de Québec [39]. Quoiqu'il y ait des inconvénients à comparer 21 années d'ordinations (1940-1961) à la population actuelle, une grande différence dans la production sacerdotale apparaît d'un comté à l'autre; pourtant, ces comtés sont ruraux dans la proportion de 8 sur 10; on aurait donc pu s'attendre à des résultats à peu près identiques. Ainsi, par ordre décroissant, Charlevoix, Dorchester, Bellechasse, Lévis et Beauce sont les plus "généreux"; au bas de la liste, on trouve, dans un ordre croissant, Mégantic, Lotbinière, Portneuf, Montmorency, et Frontenac. L'auteur ne donne malheureusement pas de commentaires. Ne serait-il pas possible, toujours en ne considérant que les aspects extérieurs, de mettre ces résultats en relation avec les mouvements de

[38] Les finissants de juin 1959..., op. cit.

[39] Benjamin FORTIN, prêtre, "Premiers chiffres révélés par une enquête diocésaine", La Semaine religieuse de Québec, 73e année, 43, 22 juin 1961, 674-676.

population, l'âge du peuplement, l'exploitation forestière, les Laurentides, la situation de banlieues, la répartition des maisons d'enseignement, les revenus familiaux, la frontière états-unienne et l'isolement, éléments qui ont pu jouer favorablement ou non dans un comté ou dans l'autre.

Quand les études régionales seront plus avancées, ces différenciations spatiales se prêteront très bien à l'illustration cartographique, semblable à celle du Chanoine F. Boulard pour la France [40].

C'est justement par suite de ces variations régionales dans la production sacerdotale que nos multiples frontières religieuses, arbitraires sur le plan des "vocations", peuvent causer de graves inconvénients aux clergés diocésains qui n'ont qu'une faible production; ces diocèses sont alors condamnés soit à se contenter d'effectifs réduits, soit à accepter des candidats apparemment moins intéressants, que les régions riches peuvent se permettre de refuser. Il faudrait peut-être en arriver à une modification fonctionnelle des limites diocésaines dans le sens d'une plus grande ouverture.

CONCLUSION

Les ordinations dans l'avenir

Un mot d'abord de la fin de la récession des années 1950. Rappelons qu'au milieu du XXe siècle, il y avait eu, pendant une courte période, fléchissement de l' "indice sacerdotal absolu", du taux des garçons et de celui des hommes de 25 à 29 ans; en même temps, le nombre de fidèles par ordination augmentait. Les plus mauvaises années semblent avoir été celles de la période 1945-1955 environ. Le mouvement de reprise tient notamment à l'arrivée au collège des jeunes nés en plus grand nombre à partir des premières années de la guerre. Ce n'est qu'en 1967 et surtout en 1971 que la reprise sacerdotale faisant suite à la reprise démographique pourra s'avérer une chose acquise.

De 1960 à 1970, il y a tout lieu de croire que cette reprise assurera un accroissement du nombre des ordinations et une amélioration des valeurs absolues. La pente prévue de cet indice est de l'ordre de grandeur de celle constatée lors des périodes "généreuses" du XIXe siècle, ce qui la rend vraisemblable à nos yeux. Cette augmentation ne sera pas seulement brute mais aussi relative et le "taux sacerdotal des garçons" devrait lui aussi s'élever, mais légèrement.

[40] Fernand BOULARD, Premiers itinéraires en sociologie religieuse, Paris, Les Editions Ouvrières, 1954, 38.

Cet accroissement numérique va être accompagné de certaines modifications dans la provenance sociale des "vocations" [41]. Dans le diocèse de Trois-Rivières, nous avons constaté que le jeune clergé, par rapport au "vieux" clergé, devenait moins paysan, moins rural; le jeune clergé se recrutait davantage chez les salariés. En même temps, il accomplissait une certaine ascension sociale par suite de l'augmentation du nombre des prêtres issus des groupes "bourgeois". Le clergé trifluvien devient donc moins monolithique et plus hétérogène [42].

A l'échelle provinciale, d'après divers sondages, il semble que le clergé se recrute pour environ 30% dans le monde agricole et également pour environ 30% dans le monde des affaires. Par contre, il faut noter la faible contribution du groupe ouvrier non spécialisé; pourtant, cette catégorie de travailleurs forme une importante partie de notre société. Même en additionnant le nombre des nouveaux prêtres issus des milieux ouvriers, spécialisés ou non, le pourcentage des fils d'ouvriers dans le clergé ne s'établit qu'à 25. Le clergé tend à n'être donc pas beaucoup ouvrier; si l'industrialisation n'a pas stoppé la production sacerdotale au Canada français, elle n'a pas encore permis aux milieux ouvriers non spécialisés de commencer un généreux mouvement d'offre sacerdotale.

La grande inconnue est la situation qui s'établira au cours des vingt dernières années du siècle. A cette époque, les conditions de la production sacerdotale auront profondément changé. Etant donné l'augmentation considérable des effectifs scolaires, la restructuration des études secondaires et collégiales, une meilleure sélection des étudiants, les modifications profondes de mentalité dans la population, la pratique religieuse que l'on découvre de moins en moins totale, le retrait relatif des clercs du domaine de l'enseignement, le glissement des "vocations" vers le clergé régulier et la diminution du taux d'ordination des "finissants", nous posons l'hypothèse d'un changement possible de la tendance séculaire des ordinations chez les Canadiens français. Qui peut dire si le début du XXI^e siècle sera, sur le plan du recrutement, indigent comme le début du XIX^e ou opulent comme le début du XX^e ?

[41] Jean-Charles FALARDEAU a déjà abordé cette question, notamment dans "Rôle et importance de l'Eglise au Canada français", *Esprit*, XX, août-septembre 1952, en particulier 223-229.

[42] L. -E. HAMELIN et Colette L. - HAMELIN, "Industrialisation et structure de l'Eglise dans le diocèse de Trois-Rivières. Dynamique des milieux sociaux", *Ad Usam Sacerdotum*, 11, 3, 1955, 70-79.

II

LES CLERCS

L'étude précédente du rythme absolu et relatif des ordinations annuelles nous a déjà apporté beaucoup d'informations sur l'aspect numérique de la population totale des clercs. Le lecteur a su, par exemple, mettre en regard dans la seconde moitié du XIXe siècle l'abondance nouvelle de la production sacerdotale et l'augmentation massive des effectifs cléricaux. Autre relation : la légère diminution du nombre des "vocations" vers 1950 fait accroître l'âge moyen de l'ensemble du clergé. Malgré ces rapports étroits entre les ordinations et la population cléricale, le mouvement des "vocations" n'explique pas tout et il faut faire intervenir notamment la mortalité, l'âge, l'immigration. L'étude numérique des clercs se distingue donc bien de celle des ordinations.

Le mot clergé est ici pris au sens large, c'est-à-dire qu'il se rapporte à tous les prêtres au service des Canadiens-français; il s'agit donc plus d'un clergé de résidence que de naissance. C'est à cause de cette définition que nous englobons les prêtres de la Nouvelle-France, qu'ils soient nés en métropole ou dans la colonie; notre étude commence donc ici en 1660 [43].

Malheureusement, pas plus dans cette section que dans la précédente, les chiffres que nous avons à manipuler ne sont sûrs; ils reflètent l'absence de cueillette systématique de statistiques religieuses au Canada. Que les lecteurs veuillent donc bien se rappeler la relativité de ces données, s'ils viennent à les utiliser.

Au lendemain de la Conquête, l'avenir du clergé était une question angoissante étant donnée l'absence d'évêque. Le groupe des clercs allait-il disparaître ? Ce qui aurait mis en cause l'existence même de l'Eglise. La nomination d'un Ordinaire suffisait-elle à la formation d'un clergé nombreux ? L'histoire a fait une éclatante réponse, car le Canada français est devenu l'un des pays du monde les plus riches en prêtres; de plus, les 8,500 prêtres actuels du Québec composent la majorité des prêtres catholiques du Canada et près de la moitié de tous les clercs (catholiques et autres) du pays. A l'aide des tableaux 3 et B, nous allons brièvement retracer cette évolution démographique remarquable.

[43] D'ailleurs, le premier évêque, Mgr François de Montmorency-Laval de Montigny est arrivé à Québec en 1659.

TABLEAU 3

EVOLUTION NUMERIQUE DES CLERCS (SECULIERS ET REGULIERS).
 NOMBRE ET INDICE ABSOLUS. PROVINCE DE QUEBEC.
 ANNEES-TYPES, 1660-1970.

Année	Nombre absolu (1)	Indice clérical absolu		
1660	25	25		
1711	128	128		
1759	196	196	100 base	
1780	140	71		
1830	225	114	100 base	
1880	2,102	934	100 base	
1910	2,462		112	100 base
1970	10,000 ?			406 ?

Sources : voir le texte.

(1) Voir le Tableau B en appendice I pour complément et précisions.

1 - Indice clérical absolu (I. C. A. ou I. C.)

En ce qui concerne le terme et le mode de calcul, voir plus haut l' "indice sacerdotal absolu" qui se rapporte aux ordinations.

A - Tous les clercs

Nous considérons d'abord en bloc tous les prêtres, séculiers ou réguliers.

La dimension de la période considérée (trois siècles) et les variations de la pente déconseillaient l'utilisation d'une même base pour le calcul de l'indice absolu; aussi avons-nous subdivisé cette série en cinq tranches dont chacune correspond d'ailleurs à une période historique donnée.

a - Pendant le Régime français. En un siècle, à partir de 1660, le clergé passe de 25 à près de 200 unités. Ce nombre, malgré d'assez fortes variations de courte période et malgré les difficultés de l'apostolat à la campagne, fait assez bonne figure. En fait, pendant les 50 premières années du Régime anglais, les effectifs du clergé ne seront pas plus élevés que ceux de la fin de la période coloniale française. Nous verrons même que, toutes proportions gardées, la situation apparaissait bonne, à ce moment. Le nombre relativement élevé de ces prêtres tient avant tout à la forte production métropolitaine; celle-ci semble être une manifestation du renouveau religieux de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles (renouveau étudié par l'historien André Latreille).

b - Etiage de 1760 à 1830. Cette période a été la plus mauvaise de toute l'histoire du clergé. La production proprement canadienne est très faible (peu de sujets, mortalité élevée [44]) et elle n'assure qu'un taux médiocre de renouvellement. Heureusement, la Révolution française a fait entrer au Canada 34 prêtres et, peut-être, un certain nombre d'ecclésiastiques. Vers 1890, Mgr Hubert écrit que le "clergé est insuffisant"; on le comprend: le nombre de prêtres était à peu près le même qu'au lendemain de la Conquête alors que la population totale avait à peu près doublé entre-temps. Vers 1820, le nombre des "professionnels" (notaires, arpenteurs, médecins, avocats) de langue française dépasse celui des prêtres, fait très important pour l'histoire sociale et celle des idées.

Pendant cette période, contrairement à la précédente, le clergé du Québec comprend une proportion croissante de prêtres séculiers; cette situation, qui deviendra presque monopolistique, caractérisera longtemps l'Eglise québécoise.

C'est également durant cette période que le clergé du Québec est devenu très "national". D'un côté, sur le plan du "service clérical", les événements politiques et la sécheresse de la production sacerdotale locale ont incité le clergé de langue française en Amérique du Nord à se replier massivement dans la vallée du Saint-Laurent, attitude qui fait contraste avec celle des époques antérieures ou postérieures. D'un autre côté, la "nationalisation" s'est faite sur le plan de l'origine ethnique; si l'on excepte la venue de prêtres français au tournant du siècle et celle de quelques clercs de langue anglaise, le clergé du Québec doit compter sur ses propres ressources pour se développer; cette alimentation autochtone est très favorable à la formation d'un clergé canadien-français. Alors que sous le régime politique précédent,

[44] En 1774, Mgr Briand, évêque de Québec, peut dire: "Depuis ma consécration, j'ai fait 25 prêtres mais il en est mort 32". Cité dans: A. GOSSELIN, op. cit.

la majorité des clercs étaient français, qu'à la Conquête la proportion canadienne ne s'établissait qu'à 50%, ce pourcentage avait déjà atteint 56 en 1764 (d'après Marcel Trudel), et probablement plus de 75 vers 1830. Par la suite, le clergé résidant dans le Québec restera fortement lié au groupe québécois de langue française. Aujourd'hui, les "autres" (étrangers, clercs canadiens de langue anglaise) ne doivent pas former plus de 10% du clergé catholique de la province.

Donc, même si le nombre de prêtres reste faible, cette période 1760-1830 aura quand même été très significative dans l'histoire du clergé.

c - 50 ans d'accroissement maximum. De par les causes mentionnées lors de l'étude parallèle des ordinations, c'est vers le milieu du XIXe siècle que le clergé s'est formé comme corps démographique-ment puissant. De moins de 500 prêtres en 1840, à l'époque où Mgr Bourget se plaignait d'en manquer [45], le clergé québécois en vient à compter plus de 2,000 membres, quarante ans plus tard. Le gradient de l' "indice clérical absolu" indique bien cette évolution; jamais, en autres moments, sa valeur ne passera de 100 à 900 en cinquante ans. Ce résultat a été obtenu surtout par production autochtone mais aussi par immigration (de réguliers avant tout). L'accroissement considérable des effectifs cléricaux nous pousse à croire que c'est à cette période seulement, et non pas aussitôt après la Conquête, que le clergé est devenu l'un des éléments majeurs de la structure sociale du Canada français; de toutes façons, le fait d'un clergé bien fourni est un trait de la deuxième moitié du XIXe siècle. Le nombre maintenant y étant, le clergé pourra occuper différents domaines, spirituels et autres. L'image du prêtre présent partout pourrait bien être une figure plus valable au début du XXe siècle qu'immédiatement après la Conquête. Il ne faudrait pas sous-estimer l'élément nombre — et la période pendant laquelle il est venu — dans une histoire complète du clergé canadien.

d - 30 ans de stabilisation. De 1880 à 1910, les effectifs du clergé dans le Québec restent presque stationnaires; l'indice passe de 100 à 112 seulement; il y a même régression en 1890. Ce replat est très étonnant, étant donné le mouvement massif d'ordinations lancé depuis plusieurs décades. Comment les Canadiens auraient-ils pu déjà abandonner cette habitude d'offrir à l'Eglise beaucoup de vocations ? S'il n'y a pas d'erreur dans les chiffres, ce plafonnement numérique pourrait peut-être s'expliquer en grande partie par l'émigration, étant donné que la production sacerdotale demeurerait forte.

[45] Cité dans : G. CARRIERE, "L'Eglise canadienne vers 1841", Revue de l'Université d'Ottawa, 24, 1, 1954, 66-90.

Cette émigration, pas toujours définitive, aurait pu toucher ainsi 30% environ du clergé, ce qui est vraisemblable d'après le lieu de résidence des clercs à cette époque. Certains diocèses ont fourni beaucoup de candidats, tel celui de Saint-Hyacinthe. L'émigration des prêtres n'est pas une chose qui avait commencé à la fin du XIXe siècle; c'est en 1818 que l'abbé Provencher partait pour l'Ouest et, 20 ans plus tard, les missions du Québec, ailleurs au Canada, se multipliaient [46]. Mais ce mouvement de sorties a pris beaucoup d'ampleur à la fin du siècle. Les clercs ont suivi leurs ouailles qui émigraient aux Etats-Unis; des prêtres ont parfois organisé eux-mêmes des déplacements. C'est à cette époque que s'est constitué un clergé de langue française en Nouvelle-Angleterre. Dans ces migrations, le Québec "perdait" des prêtres et des futures "vocations" par l'intermédiaire des enfants. D'où stabilisation des effectifs domiciliés au Québec.

e - Un demi-siècle d'accroissement modéré. Remarquons d'abord que du début du siècle à 1930, le nombre de prêtres dans le Québec augmente de nouveau. Il faut y voir l'influence des ordinations nombreuses, de la production massive des décades précédentes, de la venue de France de nouveaux exilés et des retours des Etats-Unis (en ce cas, l'émigration précédente n'avait été que temporaire). L'accroissement n'a cependant pas été très considérable (l'indice passe de 112 à 190); ce ralentissement est à mettre en relation avec le rythme de production lui-même moyen, avec une nouvelle émigration aux Etats-Unis et avec le début d'un missionariat hors de l'Amérique du Nord.

Depuis 1940, on observe une nouvelle hausse, grâce à la production des réguliers et, un peu, à l'immigration. L'on peut prévoir une courte stabilisation vers 1990 suivie d'une accélération; cette dernière apparaîtra si l'indice actuel de la production sacerdotale ne fléchit pas et s'il ne se produit pas de forte émigration.

Ce qui frappe dans cette évolution tri-séculaire, c'est, d'une part, la situation satisfaisante de l'époque coloniale française et, d'autre part, la lenteur des débuts du Régime anglais, causée par une très faible production autochtone. L'on retient, en outre, que la formation d'effectifs nombreux ne se produit que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Enfin, malgré certaines diminutions momentanées (retrait de nominations durant l'époque coloniale française, Conquête, émigration), le nombre absolu de clercs s'est toujours accru et la tendance reste à la hausse. Numériquement, le clergé a sans cesse grandi. Voilà une autre caractéristique de la vitalité religieuse du Canada français.

[46] Henri BOURASSA a raconté cette épopée dans Le Canada apostolique, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, 173 p.

B - Clergés séculier et régulier

A la fin du Régime français, les séculiers ne formaient guère plus de la moitié des clercs.

La Conquête n'a pas été seulement l'occasion de la "canadianisation" mais aussi celle de la "sécularisation" du clergé dans le Québec. Les deux phénomènes sont d'ailleurs liés; en effet, en 1760, la majorité des réguliers n'étaient pas canadiens; en interdisant alors aux Pères le recrutement, l'Angleterre empêchait par le fait même le développement de la principale aile non canadienne du clergé du Québec. La situation a favorisé les séculiers. Leur double influence par l'intermédiaire du ministère paroissial et de l'enseignement dans les séminaires-collèges a facilité l'orientation des "vocations" vers le clergé séculier. Avant la fondation ou l'arrivée de France de quelques communautés à partir des années 1840, la proportion des séculiers dans le clergé québécois a été très forte. Ce pourcentage est même demeuré très élevé jusqu'aux dernières décades, étant donné que le recrutement des réguliers a toujours été faible au XIXe siècle. Qui nous dira les avantages et les inconvénients que la chrétienté québécoise a pu connaître, à cause de cette prédominance des séculiers et de cet effacement des réguliers, sur les divers plans de l'unité, de l'action paroissiale, de la spiritualité, de la prédication, de la régionalisation, de l'esprit de pauvreté, du missionariat, des relations avec Rome...

Au vingtième siècle, le recrutement des réguliers a fait de gros progrès. De 1911 à 1951, d'après l'abbé Fournier, l'indice du nombre des réguliers est passé de 100 à 423 et celui des séculiers, de 100 à 213 [47]. Phénomène analogue si l'on étend la période jusqu'à 1960 : les séculiers augmentent de 2.6 et les autres de 4.5. Pour le diocèse de Montréal, d'après l'abbé Pépin, l'écart est encore plus sensible : de 1911 à 1951, 2.09 contre 5.09 [48]. Cette évolution différente chez l'un et l'autre groupe a modifié la proportion des séculiers dans le clergé provincial. Le pourcentage des séculiers est descendu d'une moyenne de 79 vers 1915 à 71 en 1945 [49] et même à 65 en 1960. Le clergé du Québec devient donc de moins en moins composé de séculiers alors qu'il l'avait fortement été pendant un siècle et demi. Cette évolution récente nous fait revenir à la situation prévalant sous le Régime français. Par

[47] L. J. FOURNIER, Evolution numérique du clergé de la Province de Québec, 1911-1951, Thèse, Ecole Normale Secondaire, Montréal, 1954, 112 p.

[48] Paul PEPIN, La formation apostolique de l'adolescent au niveau secondaire, Thèse, Université de Montréal, mai 1952, 220 p.

[49] Dans le diocèse de Montréal, les séculiers (y compris les Eudistes et Pères Blancs) ne forment pas plus que 53% du clergé.

TABLEAU 4

TAUX DES CLERCS DANS LE MINISTÈRE PAROISSIAL, PAR DIOCESE.
PROVINCE DE QUÉBEC, 1945.

DIOCESE	POURCENTAGE
Valleyfield	30
Québec	33
Montréal	34
Joliette	41
Saint-Jean	43
Saint-Hyacinthe	45
Sherbrooke	46
Trois-Rivières	47
Chicoutimi	48
Rimouski	55
Nicolet	56
Amos	64
Gaspé	64
Golfe Saint-Laurent	81
Moyenne, Province	40

Source : calcul d'après les chiffres de l'abbé Poisson, 1948. La partie québécoise relevant de l'archidiocèse d'Ottawa n'est pas comprise.

ailleurs, l'on tend à s'approcher de la proportion (60%) actuelle du clergé séculier aux Etats-Unis [50].

Nous ne saurions dire comment la situation va évoluer. Si la production des réguliers continue à être relativement plus forte que celle des séculiers, la proportion de ceux-ci dans le clergé total pourrait bien ne pas dépasser 50 avant la fin du siècle. Il y aurait alors une certaine crise de séculiers, comme c'est actuellement le cas en Hollande.

C - Le clergé dans le ministère paroissial

Logiquement, il ne devrait pas y avoir de problèmes à ce sujet dans le Québec car le plus grand nombre des prêtres, appartenant au clergé séculier, doivent se retrouver en forte majorité dans le ministère paroissial. Mais, là où théoriquement ces problèmes se posent, c'est dans les chrétientés où le clergé régulier est majoritaire ou dans les pays n'ayant qu'un très petit nombre total de prêtres.

Or, quelle est la situation dans le Québec ? Nous pouvons d'abord dire que, jusqu'au milieu du XIXe siècle, les conditions matérielles et financières [51] ne devaient pas faciliter l'installation de cures à la campagne; ce qui limitait un peu la proportion des prêtres dans le ministère rural. Toutefois, au début du XVIIIe siècle, la grande majorité des clercs étaient dans le ministère paroissial et dans les missions. Des données sommaires nous permettent d'estimer à 70% le pourcentage des prêtres employés comme curés ou vicaires vers 1830.

Au vingtième siècle, le clergé dans le ministère s'est accru moins rapidement que le nombre total des prêtres et que le chiffre de la population [52]. Ainsi, pour 1945, l'abbé Camille Poisson pouvait écrire : "... et c'est ainsi que la proportion des prêtres en dehors du ministère paroissial, chez nous, atteint, non pas les 20% dont il est question plus haut pour l'Europe, mais bien 35, 40, 45, 50, 60 et jusqu'à 65% du nombre total de prêtres" [53].

[50] Pour une comparaison avec le clergé régulier de la Belgique, voir : Un siècle de développement des Instituts Religieux masculins en Belgique, Centre de Recherches socio-religieuses, Rapport no 25, [vers 1958], 22 p.

[51] Vers 1700, d'après G. GREGAULT (op. cit.), on manquait d'argent pour ouvrir des cures. Par ailleurs, vers 1840, la Société de la Propagation de la Foi a facilité la fondation de paroisses dans une partie des Cantons de l'Est. Les conditions économiques influencent donc indirectement le nombre des prêtres dans le ministère.

[52] Par exemple, dans Trois-Rivières, de 1910 à 1953, le clergé dans le ministère s'accroît de 95% alors que le nombre total de prêtres augmente de 165% et que l'indice de la population passe de 100 à 138. D'après L.-E. H. et C. L.-H., Quelques matériaux..., op. cit., 129.

[53] Camille POISSON, ptre, Les vocations sacerdotales au Canada Français, Montréal, Institut Social Populaire [1948], 24 p.

D'après la même source, le pourcentage moyen des prêtres engagés dans le ministère paroissial dans l'archidiocèse de Montréal se fixait à 38 et dans celui de Québec à 40. Cette dernière valeur coïncidait avec la valeur moyenne pour la province de Québec (moins la petite partie relevant d'Ottawa) où il y avait dans le ministère 2,350 prêtres sur un total de 5,760. Cette faible proportion des clercs directement engagés dans le ministère paroissial est l'une des caractéristiques les plus importantes de tout le clergé québécois.

Car ce dernier ne fait pas seulement du ministère paroissial. Les autres prêtres sont dans l'enseignement dans une proportion de 25% du total environ, dans l'aumônerie (plus de 10%); les autres — 25% — sont aux études, à la retraite, en congé de maladie, dans l'administration, dans certains travaux de types plus particuliers.

La forte variation d'un diocèse à l'autre quant au pourcentage du nombre total de prêtres exclusivement engagés dans le ministère, semble principalement tenir à l'urbanisation, au nombre des "institutions", à l'ancienneté du peuplement, à la quantité totale de réguliers et à la proportion elle-même des séculiers en dehors du ministère.

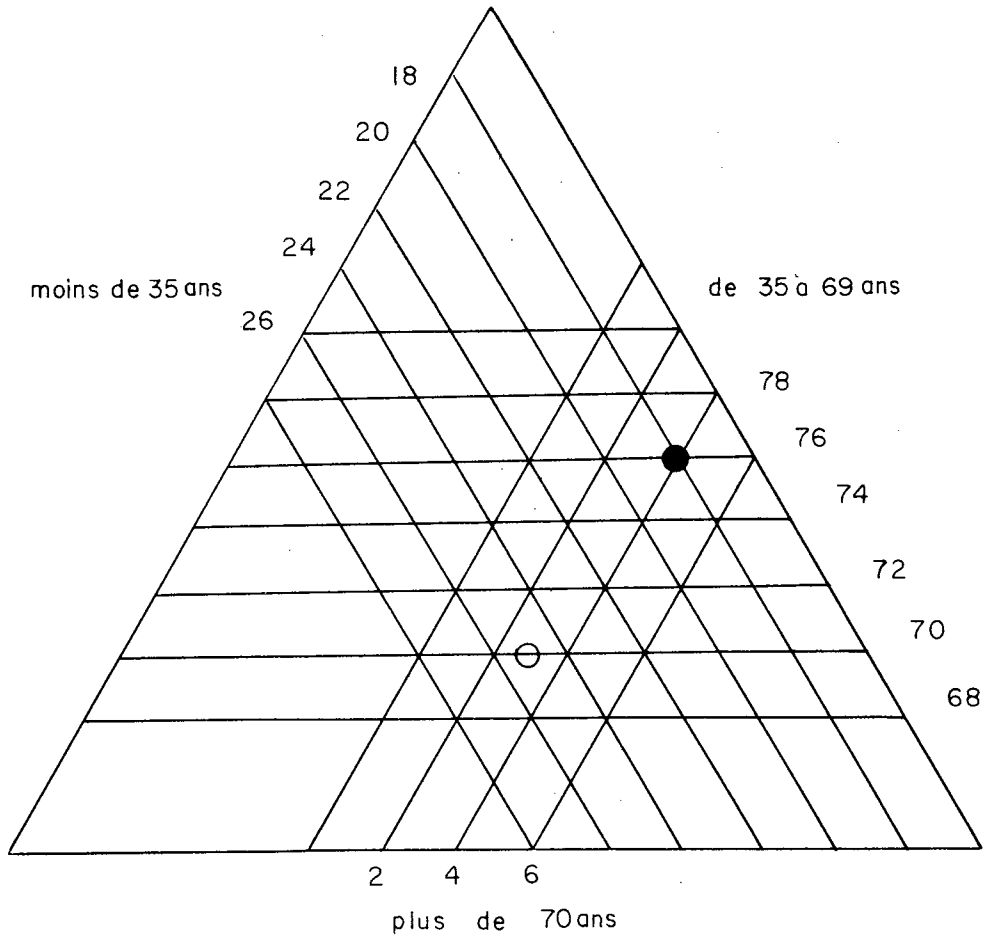
Seulement une minorité des prêtres est donc directement attachée aux soins du ministère paroissial [54]. Voilà un problème qui doit être étudié avec soin au moment où le nombre de séculiers est en perte de vitesse et où l'on entre dans une période de vieillissement du clergé (comme l'indique le graphique 2) [55].

D - L'influence de l'âge

Le simple jeu de la production sacerdotale différentielle amène des périodes de rajeunissement ou de vieillissement du clergé. Actuellement, dans le Québec, l'âge moyen des prêtres a tendance à augmenter par suite du récent ralentissement dans le rythme des ordinations et à cause de l'allongement de la longévité. Ce vieillissement général durera jusqu'au moment où la relève qui s'annonce aura produit assez de jeunes prêtres pour influencer d'une façon significative l'ensemble des effectifs.

[54] Le hasard a voulu que nous lisions un jour le Rapport d'un haut dignitaire québécois qui signait vers le milieu du XXe siècle : "Président du Sous-Comité chargé d'étudier le cérémonial du Salut au drapeau dans les Ecoles primaires de la Province". Je comprends que le signataire avait conscience de la dimension limitée de cette recherche et qu'il n'avait pas sollicité ce travail mais d'autres citoyens auraient pu être chargés de ladite enquête.

[55] L'abbé C. E. Saint-Onge donne un exemple de vieillissement pour le diocèse de Québec; alors qu'en 1930, la moyenne d'âge était de 41 ans, elle est montée à 47.5 en 1954 ("Regard sur le clergé du diocèse de Québec", La Semaine religieuse de Québec, 67, 31 [1955], 484-489).



1951 — ● ○ — 1931

SOURCE : D'après les chiffres du Recensement du Canada.

RS. 26

GRAPHIQUE 2 - Diagramme comparatif. Pourcentage du clergé catholique dans trois catégories d'âge. Province de Québec. 1931 et 1951.

De 1931 à 1951, l'on constate relativement, une diminution du nombre de prêtres de moins de 35 ans, un accroissement important de clercs de 35 à 70 ans et une légère augmentation de ceux qui dépassent 70 ans.

Mais cet accroissement de l'âge moyen a beaucoup d'implications. En effet, c'est à différents points de vue qu'un "vieux" prêtre est différent d'un jeune.

Dans une société dynamique comme celle du Canada français depuis 20 ans, le prêtre âgé peut rapidement devenir éloigné de son groupe, et sociologiquement et psychologiquement. Nous faisons une relation assez étroite entre le vieillissement du clergé depuis quelques décades et la faible proportion des clercs qui, d'un côté, s'attaquent résolument aux problèmes sociaux et qui, de l'autre, adaptent leur action pastorale aux adolescents (il faut savoir que, maintenant, la moitié de la population du Québec a moins de 25 ans). A notre avis, un clergé plus contemporain aurait davantage été porté à orienter son ministère auprès des jeunes et en fonction des questions sociales. Les problèmes du laïc ne sont pas acceptés de la même façon chez plusieurs prêtres âgés qui ont fait leur carrière sans lui et chez les jeunes qui souvent désirent sa collaboration.

On connaît très peu l'influence réelle de l'âge sur la qualité du service clérical. Cependant, une étude-pilote faite au sein d'une communauté importante donne quelques indications [56].

2 - Clercs et population

Dans une étude de ce genre, l'une des relations numériques les plus fondamentales à établir est celle qui met en regard clercs et habitants. On cherche habituellement pour un prêtre, soit le nombre de catholiques, soit celui des communiant. Dans un pays comme le Québec, la recherche additionnelle du nombre de non catholiques par prêtre, de même que l'établissement du nombre de catholiques par prêtre séculier ou par prêtre engagé dans le ministère paroissial peut donner de précieuses indications sur certaines conditions de la pratique religieuse. Nous étudions quelques-uns de ces aspects.

[56] Aurélien GIGUERE, o. m. i., Etudes statistiques de la province oblate Saint-Joseph de Montréal, Centre Canadien de Sociologie Religieuse, Montréal, 1960, 9 p. L'auteur a divisé le personnel en 4 catégories de "rendement" constituées en fonction de l'âge et d'un indice de travail. "1 - Le groupe d'âge de relève. Un père est ordonné vers 26 ans et jusqu'à l'âge de 34 ans, même s'il est déjà lancé dans le ministère, il est encore à acquérir l'expérience grâce à laquelle il pourra donner un plein rendement. 2 - Le groupe d'âge de plein rendement. A partir de 35 ans, un père est considéré comme pouvant donner plein rendement jusqu'à l'âge de 54 ans, âge où habituellement, d'après les données étudiées, les forces commencent à décliner. 3 - Le groupe d'âge de rendement réduit. A partir de 55 ans, un père peut donner un rendement appréciable mais ce rendement diminue progressivement; la moitié des pères de ce groupe ne peuvent donner qu'un demi-rendement. 4 - Le groupe d'âge de rendement incertain. Passé 70 ans, un père est ordinairement retiré; c'est le petit nombre qui exerce encore un ministère."

Nombre de Canadiens français par prêtre

La perspective historique nous fait d'abord voir jusqu'à quel point la situation a profondément changé au cours de trois siècles.

TABLEAU 5

NOMBRE D'HABITANTS DE LANGUE FRANCAISE PAR PRETRE.
PROVINCE DE QUEBEC. ANNEES-TYPES, 1660-1970.

ANNEE	NOMBRE
1660	100
1710	160
1759	350
1780	750
1830	1,834
1850	1,080
1880	510
1910	652
1930	567
1970	520 ?

Source : voir le texte.

a - Bonne situation sous le Régime français. A ne considérer que cet aspect de la structure religieuse, jamais comme pendant l'époque française, la situation de l'Eglise canadienne n'a été aussi confortable. Seulement quelques centaines de fidèles par prêtre, pendant un siècle. Il est vrai cependant que ce nombre augmentait progressivement, ce qui indiquait que l'accroissement de la population, d'ailleurs très limité, l'emportait encore sur celui du clergé; l'arrivée, tôt dans l'histoire coloniale, d'un nombre relativement important de prêtres explique pour une part le sens de cette évolution. La situation apparaîtrait moins favorable si l'on considérait le nombre de Français par prêtre engagé dans le ministère.

b - Détérioration progressive pendant 70 ans. La Conquête elle-même a aussitôt provoqué une augmentation du nombre de fidèles par prêtre ("quotient clérical des Canadiens français" ou Q. C. C. F.) et le nombre passe, de 1759 à 1764, d'après M. Trudel, de 350 à 500. Par la suite, la fermeture presque complète de la frontière de même que le mouvement très lent des ordinations autochtones fait grimper le Q. C. C. F. jusqu'à 1900 environ. Jamais dans l'histoire religieuse du Québec, cette proportion n'a été aussi élevée. Durant le premier quart du XIXe siècle, les fidèles donnaient peu de prêtres à l'Eglise et ils ne pouvaient probablement pas recevoir un service sacerdotal suffisant. Par rapport à la situation observée sous le Régime français, les différences étaient énormes. Pourtant, les conditions matérielles du ministère (distance, hiver, moyens de transport, habitat dispersé, revenus) ne s'étaient pas (ou guère) améliorées. Nous croyons qu'à cette époque, le Québec a manqué rigoureusement de prêtres.

c - Un demi-siècle d'amélioration rapide : 1830-1880. L'un des résultats les plus tangibles de la formation d'un solide corps clérical dans les deux derniers tiers du XIXe siècle, c'est la diminution brusque du Q. C. C. F. Le gradient n'a jamais été aussi élevé car le chiffre est descendu de plus de 1800 à près de 500 en cinquante ans. En réalité, l'amélioration de la situation a été encore plus grande que ne le laisse supposer la diminution numérique car les conditions matérielles de l'apostolat allaient devenir bien meilleures avec le nouveau réseau routier, la concentration de la population et l'atténuation du mouvement de colonisation rurale. Nous croyons que, le nombre aidant, l'emprise du prêtre sur la population a dû se renforcer et se diversifier considérablement durant la seconde moitié du XIXe siècle. Nous pensons même que ce dominium a bien pu être plus étendu que celui des 70 premières années du Régime anglais; les historiens pourront apporter leur lumière sur cette hypothèse. De toutes façons, le Québec était redevenu riche en prêtres. Ceux-ci étaient en mesure de pénétrer en plus grand nombre dans divers domaines; il y avait probablement plusieurs prêtres disponibles; cela peut expliquer le rayonnement imposant de l'Eglise canadienne-française ailleurs au Canada et l'émigration prochaine de peut-être plus de 1,000 prêtres.

d - Un siècle de stabilisation confortable. Depuis 1880, le nombre de fidèles par prêtre dans le Québec a peu varié autour d'une moyenne pondérée qui s'établirait à 520. L'on constate immédiatement l'évolution numérique parallèle de la population totale et du clergé; voilà une autre confirmation du fait de la non-diminution des "vocations". Il faut aussi remarquer les valeurs basses, guère plus de 500 âmes par prêtre, de ce "quotient clérical des fidèles". Un tel chiffre est presque un idéal recherché par les Commissions romaines. C'est sûrement un indice de succès et de vitalité de

l'Eglise canadienne [57]. Comparé au reste du monde, le Québec est remarquable avec ses 500 habitants par prêtre; en Belgique, chrétienté comparable, le quotient est de 566; aux Etats-Unis, 751 catholiques par prêtre [58]; à l'opposé, on enregistre jusqu'à plus de 10,000 fidèles par prêtre dans certaines chrétientés de l'Amérique du Sud. Le troisième phénomène à souligner par rapport à cette période, c'est la permanence d'une situation enviable depuis un siècle; nous y voyons un indice de stabilité de l'Eglise. La présence du prêtre n'est pas un fait occasionnel mais bien enraciné; elle semble être intimement incorporée à la civilisation traditionnelle; elle caractérise, pour une part, le Canada français. Mais cette situation confortable ne doit pas abuser l'observateur.

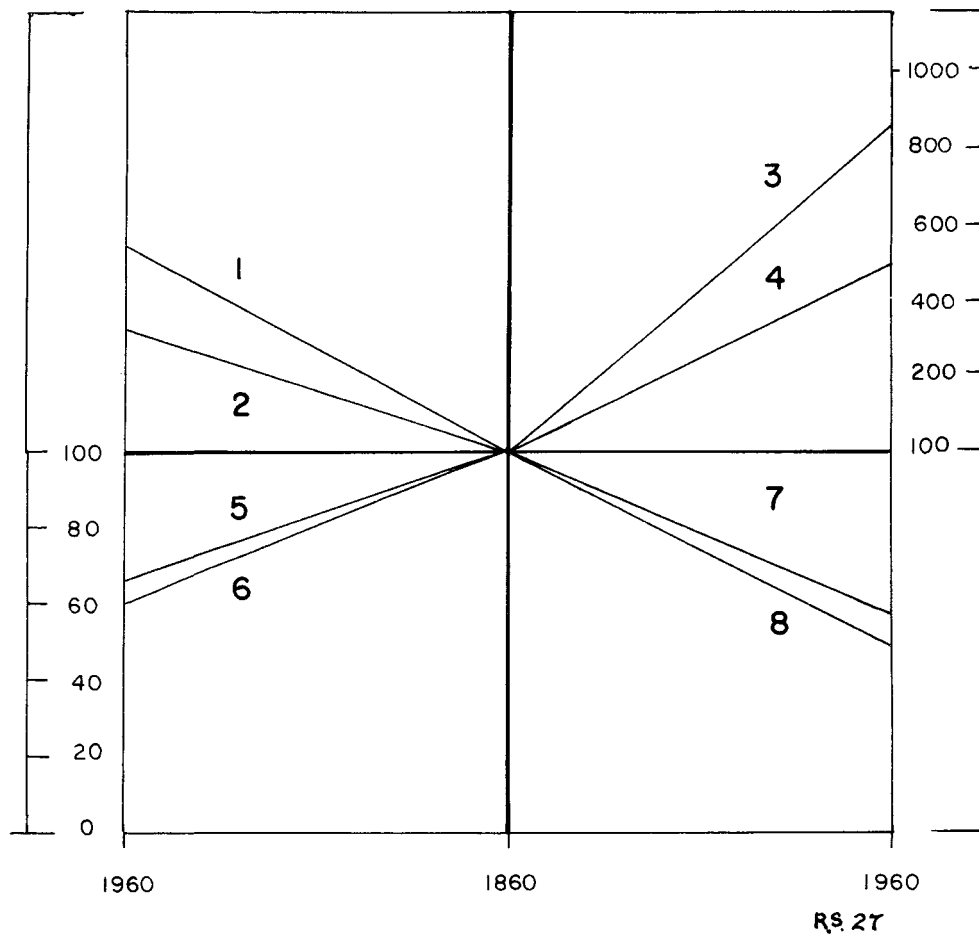
En fait, de 1880 à nos jours, le quotient fidèles-prêtre a subi quelques modifications. Au début du XXe siècle, les valeurs se sont accrues légèrement par suite de l'émigration cléricale et du ralentissement de la production sacerdotale. Cette faible augmentation passagère du quotient explique partiellement l'amélioration future de la situation, de 1910 à 1950. L'abbé Pépin notait que, de 1911 à 1951, l'indice de la population était passé de 1 à 2 et celui des clercs de 1 à 2.63. L'abbé Fournier donnait des chiffres sensiblement équivalents. Dans l'archidiocèse de Montréal, le même indice passe de 1 à 2.19 pour la population et à 2.73 pour le clergé. Même mouvement dans Trois-Rivières: 2.1 pour la population mais 2.7 pour le clergé. Dans l'archidiocèse de Québec, cette fois de 1900 à 1950, l'augmentation numérique de la population a été de 188% et celle du clergé de 245%. Bref, partout, la situation s'est légèrement améliorée à partir du début jusqu'au milieu du XXe siècle. Depuis lors, un mouvement de faible ampleur semble se dessiner dans l'autre sens; à vrai dire, cette légère détérioration est contrebalancée, d'une part, par l'augmentation du nombre des non pratiquants [59] et, d'autre part, par le fort pourcentage des enfants en bas âge.

Si la reprise définitive de natalité à partir de 1946 se traduit par une reprise équivalente dans les ordinations à partir de 1971 on peut s'attendre dans 30 ans à une certaine diminution dans le nombre de Canadiens français catholiques par prêtre, c'est-à-dire à une nouvelle amélioration de la situation.

[57] La prise de conscience de cette réussite a pu faciliter la naissance de ce "pharisaïsme" dont parlait l'abbé O'Neill. Voir : Louis O'NEILL, "Vie de l'Eglise au Canada français", dans : Le Canada français; aujourd'hui et demain, op. cit., 94.

[58] "Religion in American Society", The Annals, 332, November 1960, 1-155.

[59] Une enquête menée en 1941 par la J.O.C. et la L.O.C. mentionnait que 22% de 2,200 jeunes ouvriers répartis dans 72 paroisses ne pratiquaient plus leur religion. En 1960, à la suite d'un sondage en milieu urbain, F. DUMONT et G. FORTIN écrivaient : "Presque le tiers de la population de 16 ans et plus n'était pas à la messe ce dimanche-là" ("Un sondage de pratique religieuse en milieu urbain", Recherches sociographiques, I, 4, octobre-décembre 1960, 502).



- | | | |
|--|----|---------------------------------------|
| 1- ORDINATIONS | 2- | NAISSANCES |
| 3- CLERCS | 4- | CANADIENS-FRANCAIS |
| 5- SÉCULARISATION DES ORDINATIONS | | |
| | 6- | (Q, S, P) GARÇONS POUR UNE ORDINATION |
| 7- NOMBRE DE FIDÈLES PAR PRÊTRE, (QCF) | | |
| | 8- | % DES PRÊTRES DANS LE MINISTÈRE |

GRAPHIQUE 3 - Evolution globale du clergé et des fidèles. Indices caractéristiques. Province de Québec. 1860-1960.

Au cours du dernier siècle, qui chevauche sur plus d'une période, le nombre des clercs et celui des ordinations ont augmenté plus rapidement que le nombre des Canadiens français et que celui des naissances. Aussi, le "quotient clérical des fidèles" a-t-il diminué de même que le "quotient sacerdotal des garçons". Éléments favorables. Par contre, le pourcentage des ordinations totales qui vont au clergé séculier a diminué au profit du clergé régulier. A également évolué vers la baisse, la proportion des prêtres engagés exclusivement dans le ministère paroissial. Dans l'ensemble, tout en accroissant ses effectifs, et absolument et relativement, le clergé a partiellement changé de faciès.

Ainsi, l'étude du nombre de fidèles par prêtre dans le Québec nous a appris que, la plupart du temps, la situation a été bonne, même très bonne. L'immigration de clercs français pendant le premier régime colonial et surtout la forte production sacerdotale depuis plus d'un siècle expliquent ces résultats. Il y avait cependant eu une période vraiment mauvaise au tournant du XIXe siècle.

3 - Clercs, diocèses et paroisses

Nombreux sont les facteurs qu'il faudrait évoquer pour rendre compte des variations spatiales du nombre de catholiques par prêtre. A la production sacerdotale [60], à la concentration des réguliers [61] s'ajoutent le pourcentage des clercs dans le ministère, le degré d'urbanisation et la structure paroissiale elle-même.

A - Variations diocésaines du nombre de fidèles par prêtre dans le ministère paroissial

Les données du tableau 6 offrent une vue plus exacte du nombre réel de fidèles par prêtre effectivement à leur service. Pour établir de la façon la plus valable le rapport entre prêtres et fidèles, il est préférable de ne retenir que le nombre des prêtres engagés à fond dans le ministère paroissial.

Le tableau 6 nous fait constater lui aussi plusieurs choses. D'abord, la moyenne des fidèles correspondant au nombre de prêtres engagés directement dans la pastorale paroissiale ("quotient des fidèles par clerc dans le ministère" ou Q. F. C. M.) est beaucoup plus élevée que le "quotient clérical des fidèles" analysé plus haut; les valeurs montent de 520 environ à 1,218. La situation du ministère est en réalité moins confortable qu'on pourrait le croire.

Une deuxième observation concerne la disproportion entre les diocèses. Montréal avec plus de 1,500 fidèles par prêtre (auxquels il faudrait peut-être ajouter les 400 personnes non catholiques par prêtre) est dans une position inférieure par rapport au diocèse voisin de Joliette avec 750 fidèles par prêtre engagé dans le ministère. Pour des raisons opposées, tenant surtout au taux régional de production sacerdotale, le diocèse du Golfe Saint-Laurent est moins favorisé que celui de Sherbrooke, pourtant beaucoup plus urbain.

[60] Son influence se fait surtout sentir chez les séculiers qui, à l'encontre de la majorité des réguliers, font en grand nombre leur "service clérical" dans le diocèse où ils sont nés.

[61] D'après des chiffres du Canada ecclésiastique de 1959, alors que Montréal compte 1,200 catholiques par régulier, Sainte-Anne-de-la-Pocatière en a plus de 10,000.

TABLEAU 6

NOMBRE DE CATHOLIQUES PAR PRETRE DANS LE MINISTERE PAROISSIAL,
PAR DIOCESE. PROVINCE DE QUEBEC, 1945.

DIOCESE	NOMBRE DE CATHOLIQUES
Montréal	1,539
Chicoutimi	1,296
Québec	1,271
Trois-Rivières	1,199
Saint-Hyacinthe	1,134
Saint-Jean	1,100
Golfe Saint-Laurent	1,088
Valleyfield	1,086
Gaspé	1,040
Rimouski	1,014
Sherbrooke	989
Nicolet	949
Amos	823
Joliette	754
Moyenne, Province	1,218

Source : voir Tableau 4.

L'influence urbaine apparaît clairement; l'ordre décroissant du nombre de catholiques par prêtre du ministère donné dans le dernier tableau correspond à une certaine hiérarchie urbaine des diocèses québécois. Il est clair que les villes semblent défavorisées. Mais, à vrai dire, à l'exception de Montréal, les autres diocèses comprennent des zones à la fois urbaines et rurales; dans ces conditions, les valeurs du tableau 6 sont des moyennes qui ne valent ni pour la ville ni pour la campagne. Un exemple montrera les profondes différences entre ces deux types de territoires. Dans le diocèse de Trois-Rivières où nous avons fait avec soin le décompte des prêtres et des fidèles urbains et ruraux, le "quotient clérical des fidèles" s'établissait, en 1952, à 800 dans les campagnes et à 1,650 dans les villes; de plus, l'écart allait en grandissant par suite, d'une part, de l'urbanisation plus rapide chez les fidèles que chez le clergé et, d'autre part, de la dépopulation rurale également plus rapide chez les premiers que chez les seconds [62]. La main-d'oeuvre cléricale engagée dans le ministère est donc, relativement à la population, beaucoup moins abondante dans les villes que dans les campagnes [63]. Les valeurs semblent varier, de part et d'autre, du simple au double. Si l'on entreprend une politique d'accroissement du nombre de prêtres dans le ministère, c'est dans les villes que l'action doit porter. Mais cette observation est encore trop globale. Il faut descendre au niveau du cadre paroissial.

B - Variations paroissiales du nombre de fidèles par prêtre dans le ministère

Le lecteur comprendra que seules des études très détaillées peuvent dévoiler, à l'échelle des paroisses et à l'échelle des villes et des campagnes, le nombre exact de fidèles par prêtre engagé dans le ministère. Au moins deux diocèses ont été étudiés à ce point de vue.

Selon une étude faite vers 1949 [64], voici quelle était la situation à ce moment dans le diocèse de Québec, important dans la province sur le plan du clergé; ce diocèse avait alors plus de prêtres séculiers que le diocèse

[62] Ce mouvement était déjà amorcé depuis le début du siècle et c'est par là que peut s'expliquer cette anomalie dans l'évolution du nombre de catholiques par prêtre en ville et à la campagne : la situation s'améliorait dans les campagnes alors que les besoins étaient dans les villes; de 1910 à 1953, le nombre de catholiques par prêtre baisse de 940 à 800 à la campagne mais monte de 1,350 à 1,650 dans les villes.

[63] Pourtant "les plus inquiétants de nos problèmes religieux se posent à la paroisse urbaine", comme le rappelait le Père W. Gariépy, s. j., en 1953, aux Semaines Sociales du Canada.

[64] (Anonyme), Manque-t-on de prêtres au Diocèse de Québec, Québec, 1949, 43 p.

de Montréal lui-même. Les chiffres se rapportent au nombre de prêtres directement engagés dans le ministère paroissial et au nombre de fidèles desservis par ces clercs. Par exemple, si dans une paroisse, les catholiques sont au nombre de 5,000 et les prêtres à leur service de façon permanente au nombre de 2, ces deux derniers s'occupent en principe de 2,500 fidèles. Réduites à l'échelle de chaque paroisse, ces moyennes donnent donc une image plus vraie que celle offerte par les données calculées globalement pour tout un diocèse [65]. Pour le diocèse de Québec, alors que ces chiffres moyens pour l'ensemble des parties rurales et urbaines n'affichaient pas de très fortes différences (997 contre 1,258 fidèles par prêtre dans le ministère), les données calculées au niveau des cadres paroissiaux apportent les précisions suivantes : a - 2% seulement des prêtres ont charge de moins de 500 âmes et c'est à la campagne. b - La moitié des prêtres ont, à la campagne, charge de moins de 850 âmes mais, en ville, de plus de 1,300 âmes. c - Plus de 50% des prêtres dans le ministère rural et urbain ont charge de plus de 1,100 personnes (le chiffre de 1,100 paroissiens peut être considéré comme un seuil au delà duquel un prêtre est surchargé [66]); en ville, cette proportion atteint exactement 70%. d - A 1,500 fidèles par prêtre dans le ministère, un clerc est encore davantage débordé; dans le diocèse de Québec toujours, 15% des prêtres dans le ministère — la plupart sont dans des paroisses urbaines — sont dans cette dernière catégorie.

Une semblable étude faite par nous en 1952 dans le diocèse de Trois-Rivières indique que le nombre de paroissiens urbains par rapport à celui des prêtres dans le ministère est encore plus élevé. a - Seulement moins de 1% de ces prêtres ont charge de moins de 500 âmes. b - Près de 60% de ces clercs ont charge de plus de 1,100 paroissiens (en principe, ils seraient surchargés par leur tâche pastorale). c - C'est encore 31% des clercs dans le clergé qui ont plus de 1,500 personnes qui attendent d'eux des services sacerdotaux. d - Même, près de 10% de ces prêtres ont charge de plus de 2,000 paroissiens. Bref, la majorité des prêtres faisant du ministère en ville ont charge de 1,100 à 2,000 paroissiens. A la campagne, par contre, seule une petite fraction du clergé semble avoir un ministère trop lourd.

[65] Certains éléments empêchent cependant les comparaisons d'une paroisse à l'autre d'être parfaites; il faudrait tenir compte des dimensions historique, sociologique et économique des paroisses, de l'âge et de la santé des prêtres, de l'aide au ministère, de la population flottante et d'autres facteurs.

[66] Nous avons fixé cette limite maximum à 1,100 et non à 500 ou à 700 comme le conseillent certaines Commissions romaines, étant donné qu'au Québec, une partie des prêtres non officiellement engagés dans les oeuvres du ministère en font en fin de semaine ou en d'autre temps. Cet apport est impossible à évaluer mais nous croyons l'avoir fait ici généreusement en remontant le "seuil de ministère" jusqu'à 1,100. Il va sans dire que le concept du besoin en prêtres est difficile à définir car ce besoin est un "facteur variable et relatif, dépendant fortement de facteurs sociaux en perpétuel changement et de la division des tâches et de la conception de certaines périodes" (Abbé DELLEPOORT, De Priesterroeping..., op. cit., 304).

L'un des aspects démographiques les plus saisissants de cet état de choses, c'est que la majorité des fidèles sont desservis par des prêtres "surchargés"; vers 1950, la proportion s'établissait à 79% pour le diocèse de Québec et à 75 pour celui de Trois-Rivières.

Une étude comme celle-là pour le diocèse de Montréal donnerait vraisemblablement des valeurs encore plus élevées [67].

Etant donnée l'importance du prêtre dans l'Eglise canadienne-française, cet état de choses ne peut être favorable à une vitalité religieuse optimum chez le groupe de fidèles.

Nous avons donc constaté que notre production sacerdotale est bonne, que notre clergé est abondant, qu'une importante partie de nos clercs ne font pas de ministère et que les prêtres directement mis au service des paroissiens urbains ont une lourde tâche.

CONCLUSION

Au terme de cette étude de statistique historique, hypothéquée par la grande vulnérabilité des chiffres eux-mêmes, se dégagent nettement certains aspects du clergé québécois.

Les ordinations

Si le Québec "produit" des prêtres depuis trois siècles, il n'en donne réellement beaucoup que depuis un siècle. L'abondance des "vocations" ne date donc que de la seconde moitié du XIXe siècle. La tradition sacerdotale (i. e., le fait de compter de nombreuses ordinations) n'est pas apparue immédiatement après la Conquête. Actuellement, en plus de produire un grand nombre de clercs, comme le font l'Islande, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et l'Espagne [68], le Québec, offre à l'Eglise de très nombreuses religieuses et des frères.

[67] Dans le comté urbain de Chambly (125,000 ha.) contigu au diocèse de Montréal, le nombre de catholiques par prêtre dans le ministère s'établit à 2,100 environ. D'après Gilles ROY, Documents statistiques sur le diocèse de Saint-Jean-de-Québec. Evêché, St-Jean, 1960, (manuscrit).

[68] F. UYTENDAELE, "La situation de l'Eglise en Europe occidentale", Le Christ au monde, 1961, 229-249 (Extrait de : Herder Korrespondenz, 1960).

Dans le Québec, l'examen du "taux sacerdotal de 10,000 garçons à la naissance" révèle que le rythme des ordinations a été progressif; de très faible qu'il était vers 1800, il est devenu faible vers 1830, puis moyen de 1880 à 1950; la tendance actuelle à la hausse le rendra vraisemblablement bon dans une dizaine d'années. Les "vocations" n'ont donc pas seulement augmenté absolument mais aussi relativement.

Sur le plan de l'origine spatiale, le prêtre a beaucoup plus été, dans le passé, l'homme de la plaine rurale du Saint-Laurent que celui des Laurentides-Appalaches ou même que celui des villes. Depuis 30 ans cependant, la situation change au bénéfice de régions urbaines [69]; l'urbanisation n'a donc pas stoppé l'habitude, vieille d'un siècle, des Canadiens d'offrir à l'Eglise beaucoup de candidats, mais elle n'a pas (encore?) permis la multiplication des ordinations chez les fils d'ouvriers non spécialisés.

En effet, si les diverses catégories sociales semblent contribuer à la production sacerdotale en proportion de leur importance numérique, l'ouvrier non spécialisé a une sous-production alors que le milieu terrien offre encore une légère sur-production. En 1959, la plupart des "vocations" étaient issues des milieux des affaires et de l'administration, des milieux agricoles, des milieux professionnels et des milieux de métiers spécialisés.

Si nous restons dans le champ des influences "profanes", la production sacerdotale paraît très sensible à la dimension démographique elle-même, aux facteurs socio-économiques, aux éléments familiaux, à la scolarisation et à la différenciation régionale.

Bref, les ordinations ont été nombreuses depuis un siècle; il s'agit, semble-t-il, d'un mouvement qui offre des caractères de permanence. C'est un peu avec raison (et avec pharisaïsme) que l'on a glorieusement écrit que "de la petite province de Québec sont sortis les trois-quarts du clergé catholique de l'Amérique du Nord". Cette production généreuse peut dans le Québec expliquer la foi manifeste, le faciès clérical (et peu laïque) de l'Eglise, la présence universelle du prêtre, l'important missionariat hors Québec, une certaine ferveur dans la pratique du catholicisme, mais, aussi, ce qui pourrait être une fausse assurance de l'enracinement de l'Eglise dans toutes les couches sociales.

[69] Voir, à ce sujet : Arthur HEBERT, s.c., Attitudes de 2,000 adolescents canadiens-français envers la religion, communication présentée au XXIXe Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), section : "Sociologie, anthropologie et psychologie sociale", Ottawa, 27 octobre 1961.

Les effectifs cléricaux [70]

Cette production sacerdotale accélérée a donc permis l'établissement d'un corps clérical puissant au cours de quatre grandes périodes depuis 1660.

a - Sous le Régime français, la situation est bonne grâce à l'immigration hâ-tive et généreuse de prêtres européens; l'augmentation très lente de la popu-lation fait que le nombre de fidèles par prêtre demeure faible. b - La Con-quête a provoqué, sur le plan des effectifs du clergé, une crise grave qui a fait de la période 1760-1830 la plus mauvaise de toutes. La production sacerdotale faible, l'immigration interdite presque complètement et le fort accroissement de la population entraînent une réelle pénurie de prêtres dans le Québec. Par contre, au cours de ces décennies difficiles, le clergé s'est fortement "sécu-larisé" et canadianisé; il est également devenu plus indépendant du pouvoir ci-vil; on le retrouve, peut-être plus que jamais, dans les oeuvres du ministère.

c - Pendant les cinquante années suivantes, la situation s'améliore grande-ment et rapidement; jamais le rythme du changement ne sera aussi élevé. Grâce à la forte production autochtone, le clergé devient abondant et le nombre de catholiques par prêtre ne descendra jamais aussi bas. L'image d'un clergé présent partout naît naturellement.

d - Enfin, depuis un siècle environ, le nombre de prêtres s'accroît continuellement malgré la forte émigration des clercs vers les Etats-Unis aux alentours de 1900. Le quotient de 500 Cana-diens français par prêtre fait du Québec un pays presque privilégié de par le monde entier. Cette bonne situation, qui a le mérite de se prolonger depuis longtemps, est certainement un indice de "succès" et de stabilité de l'Eglise québécoise. Pour répondre à la question : "essor ou déclin du clergé du Qué-bec?", affirmons qu'il s'agit manifestement d'un essor certain.

Par contre, en 1945, seulement 40% des prêtres font exclusivement du ministère, ce qui remonte la moyenne de 500 habitants par prêtre à plus de 1,200. Le glissement des "vocations" vers le clergé régulier risque de faire augmenter encore ce quotient. De plus, une partie du clergé est "vieux", so-cialement et biologiquement. Moins de 60% des prêtres seraient aptes à four-nir un "plein rendement". Vue sous ces aspects, la situation du ministère est beaucoup moins favorable. Dans les villes, notamment dans Montréal, la ma-jorité des prêtres versés directement aux oeuvres du ministère sont "surchar-gés" de travail alors que la grande majorité des fidèles sont desservis par des prêtres "surchargés", conditions sans doute défavorables à une vitalité reli-gieuse optimum.

[70] Ce que Pierre DEFFONTAINES appelait la "classe sacerdotale" dans : Géographie et religions, Paris, Gallimard, 1948, 439 p.

Ainsi, malgré une importante production de nouveaux prêtres, le clergé québécois actuel garde donc de sérieux problèmes de main-d'oeuvre. Ces difficultés sont moins d'ordre strictement quantitatif qu'administratif. Le vrai problème ne nous paraît pas dans le recrutement (il faudrait cependant dépister les "vocations" chez les fils d'ouvriers non spécialisés), mais dans une autre répartition des clercs; il s'agit d'une question de planification des tâches.

Louis-Edmond HAMELIN

Institut de Géographie,
Université Laval.

APPENDICE I
TABLEAUX DECENNAUX

TABLEAU A

EVOLUTION NUMERIQUE DES ORDINATIONS. PROVINCE DE QUEBEC.
1760-1970.

Année	Nombre d'ordinations	Indice sacerdotal absolu			Valeurs relatives		
					Q. S. F.	T. S. 10,000 G.	T. S. 10,000 H. 25-29
1760	2	100 b.			35,000	18	
1770							
1780							
1790							
1800	4	200			43,000	14	
1810							
1820							
1830	16	800	42		25,622	27	40
1840	27		71		20,370	37	
1850	38		100 b.		17,619	38	
1860	50		131		16,952	40	
1870	65		171		14,300	41	
1880	85		223		12,623	44	83
1890	105		276		11,300	48	99
1900	135		355	100 b.	9,800	53	113
1910	145		381	107	11,075	54	93
1920	155		407	114	12,188	52	91
1930	165		434	122	13,757	55	73
1940	197		518	145	13,700	47	70
1950	190		500	140	17,510	46	59
1960	265		697	196	16,136	66	65
1970	360 ?		947 ?	266 ?	14,469 ?	68 ?	77 ?

Sources : voir le texte.

Ces chiffres expriment des moyennes valables pour 5 ans autour de l'année mentionnée; étant approximatifs, ils ont une valeur plus relative qu'absolue; l'on devra donc se garder d'y voir plus que des ordres de grandeur et des tendances.

TABLEAU B
EVOLUTION NUMERIQUE DES CLERCS. PROVINCE DE QUEBEC.
1660-1970.

Année	Nombre de clercs		Indice absolu		Valeurs relatives			
					Nombre de fidèles par prêtre			
1660		25	25			100		
1670								
1680	(1685)	100	100	b.		120		
1690								
1700		154	154					
1710	(1711)	128	128			160		
1720								
1730								
1740								
1750	(1759)	196	196	100	b.	350		
1760	(1764)	137		70		500		
1770								
1780	(moy.)	140		71		750		
1790								
1800								
1810	(moy.)	200		102		1,375		
1820								
1830		225		114	100	b.	1,834	
1840	(moy.)	464		206		1,185		
1850		620		276		1,080		
1860		948		421		893		
1870		1,412		627		658		
1880		2,102		934	100	b.	510	
1890		2,091			99	567		
1900	(moy.)	2,276						
1910		2,462			112	100	b.	652
1920		3,263				132	578	
1930		4,000				162	567	
1940		5,000				203	539	
1950		6,600				268	504	
1960		8,400				341	509	
1970	(est.)	10,000				406 ?	520 ?	

Sources : voir le texte.

APPENDICE II

GLOSSAIRE DES NOUVELLES EXPRESSIONS NUMERIQUES

NOTE: Ces expressions systématisées s'appliquent ici aux deux clergés (séculier et régulier) réunis, mais on pourrait les utiliser pour chacun des deux. Plusieurs de ces calculs pourraient également être facilement adaptés à l'étude des clercs non catholiques, à l'étude des religieuses et des frères. Cet appendice compose donc les éléments fondamentaux d'une démographie applicable aux groupes qui ne sont plus laïcs, c'est-à-dire un nouveau chapitre d'une démographie religieuse.

Par convention, nous employons l'adjectif sacerdotal pour qualifier ce qui se rapporte aux ordinations et clérical pour définir le nombre total de clercs; par exemple, en 1960, l'indice sacerdotal qualifie les 265 ordinations alors que l'indice clérical se rapporte aux 8,400 prêtres. Nos expressions se divisent en indice, quotient et taux. La colonne de gauche donne, successivement, le nom, l'abréviation usuelle et, à titre d'exemple, les valeurs en 1960 généralement. La colonne de droite présente une brève définition qu'on trouvera plus complète dans le corps de l'article.

 1 - AU SUJET DES ORDINATIONS

A -	<u>Indice sacerdotal absolu</u>	Exprime à partir d'une base (100) la pente du nombre des ordinations.
-	I.S.A. ou I.S.	
-	190 (base 100 en 1950)	
B -	<u>Quotient sacerdotal des fidèles</u>	Nombre de fidèles pour une ordination.
-	Q.S.F.	
-	16,136 fidèles	
C -	<u>Taux sacerdotal de 100,000 fidèles</u>	Nombre d'ordinations chez 100,000 fidèles.
-	T.S. 100,000 F.	
-	6.2 ordinations	

D -	Quotient sacerdotal des clercs	Nombre de clercs vivants pour une ordination.
-	Q.S.C.	
-	31 clercs	
E -	<u>Taux sacerdotal de 1,000 clercs</u>	Nombre d'ordinations par rapport à 1,000 clercs vivants.
-	T.S. 1,000 C.	
-	32 ordinations.	
<hr/>		
F -	<u>Quotient sacerdotal des garçons à la naissance</u>	Nombre de garçons pour une ordination faite 25 ans plus tard.
-	Q.S.G.	
-	150 naissances de garçons	
G -	<u>Taux sacerdotal de 10,000 garçons à la naissance (1)</u>	Nombre d'ordinations chez 10,000 garçons nés 25 ans plus tôt.
-	T.S. 10,000 G.	
-	66 ordinations	
<hr/>		
H -	<u>Quotient sacerdotal des hommes de 25-29 ans</u>	Nombre d'hommes de 25 à 29 ans pour une ordination.
-	Q.S.H. 25-29	
-	153 hommes de 25-29 ans	
I -	<u>Taux sacerdotal de 10,000 hommes de 25-29 ans</u>	Nombre d'ordinations pour 10,000 hommes de 25 à 29 ans.
-	T.S. 10,000 H. 25-29	
-	65 ordinations	
<hr/>		
J -	<u>Taux d'option (sacerdotale) chez les finissants</u>	Pourcentage des finissants des collèges-séminaires qui choisissent la prêtrise comme carrière.
-	T.O. Fi.	
-	25% des finissants	
K -	<u>Taux de persévérance des options</u>	Pourcentage des finissants ordonnés par rapport aux finissants qui avaient choisi la prêtrise comme carrière.
-	T.P.O.	
-	63% des finissants.	

(1) Dans les Cahiers de Géographie de Québec, en 1957, nous avons appelé ce taux : "Indice de fécondité sacerdotale des garçons" (également calculé sur 10,000).

- L - Taux sacerdotal de 10,000 finissants Nombre d'ordinations chez 10,000 finissants de collège.
- T.S. 10,000 Fi.
 - moins de 2,000 ordinations

2 - AU SUJET DES CLERCS

- M - Indice clérical absolu Exprime, à partir des valeurs d'une année prises comme base équivalente à 100, l'évolution de nombre total de prêtres.
- I.C.A. ou I.C.
 - 406 (base 100 en 1910)

- N - Quotient clérical des fidèles En divisant le nombre de fidèles par le nombre total de prêtres, on obtient le nombre de fidèles pour un prêtre.
- Q.C.F.
 - 509 fidèles

- O - Taux clérical de 100,000 fidèles Nombre de prêtres pour 100,000 fidèles.
- T.C. 100,000 F.
 - 196 clercs

- P - Taux des clercs dans le ministère Pourcentage des prêtres qui sont directement dans le ministère par rapport au nombre total des prêtres.
- T.C.M.
 - 40% de tous les clercs en 1945 (d'après l'abbé C. Poisson).

- Q - Quotient des fidèles par clerc dans le ministère Nombre de fidèles pour un prêtre engagé directement dans le ministère.
- Q.F.C.M.
 - 1218 fidèles en 1945

- R - Taux des clercs dans le ministère pour 100,000 fidèles Nombre de prêtres engagés directement dans le ministère par rapport à 100,000 fidèles.
- T.C.M. 100,000 F.
 - 82 clercs en 1945